

30.06.2017

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(Comptes non audités)

SOMMAIRE DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	1
BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF	1
BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF.....	2
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	3
ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES.....	4
ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES.....	5
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	7
2. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	8
NOTE 1 - PRINCIPALES RÉGLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS	8
NOTE 2 - CONSOLIDATION	16
NOTE 2.1 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	16
NOTE 2.2 - ÉCARTS D'ACQUISITION	17
NOTE 3 - INSTRUMENTS FINANCIERS.....	18
NOTE 3.1 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT.....	18
NOTE 3.2 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	20
NOTE 3.3 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	21
NOTE 3.4 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR.....	23
NOTE 3.5 - PRÊTS ET CRÉANCES	30
NOTE 3.6 - DETTES	31
NOTE 3.7 - PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS.....	32
NOTE 3.8 - DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS.....	33
NOTE 3.9 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	35
NOTE 4 - AUTRES ACTIVITÉS.....	36
NOTE 4.1 - PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS	36
NOTE 4.2 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS.....	37
NOTE 4.3 - AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS	38
NOTE 5 - CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL.....	39
NOTE 6 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES.....	41
NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES.....	42
NOTE 7.1 - ACTIONS PROPRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES ÉMIS	42
NOTE 7.2 - RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES.....	43
NOTE 8 - AUTRES INFORMATIONS	44
NOTE 8.1 - INFORMATION SECTORIELLE.....	44
NOTE 8.2 - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS.....	48
NOTE 8.3 - PROVISIONS	49
NOTE 9 - INFORMATION SUR LES RISQUES ET LITIGES.....	50

1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF

<i>(En M EUR)</i>		30.06.2017	31.12.2016
Caisse et banques centrales		112 396	96 186
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Notes 3.1, 3.2 et 3.4	484 746	514 715
Instruments dérivés de couverture	Note 3.2	15 074	18 100
Actifs financiers disponibles à la vente	Notes 3.3 et 3.4	142 422	139 404
Prêts et créances sur les établissements de crédit	Notes 3.5 et 3.9	59 110	59 502
Prêts et créances sur la clientèle	Notes 3.5 et 3.9	418 162	426 501
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		915	1 078
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Note 3.9	3 694	3 912
Actifs d'impôts		6 380	6 421
Autres actifs	Note 4.3	78 883	84 756
Actifs non courants destinés à être cédés		114	4 252
Participations dans les entreprises mises en équivalence		729	1 096
Immobilisations corporelles et incorporelles		22 737	21 783
Écarts d'acquisition	Note 2.2	4 860	4 535
Total		1 350 222	1 382 241

BILAN CONSOLIDÉ - PASSIF

<i>(En M EUR)</i>		30.06.2017	31.12.2016
Banques centrales		7 339	5 238
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Notes 3.1, 3.2 et 3.4	427 325	455 620
Instruments dérivés de couverture	Note 3.2	7 539	9 594
Dettes envers les établissements de crédit	Notes 3.6 et 3.9	82 907	82 584
Dettes envers la clientèle	Notes 3.6 et 3.9	406 189	421 002
Dettes représentées par un titre	Notes 3.6 et 3.9	105 292	102 202
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		6 882	8 460
Passifs d'impôts		1 607	1 444
Autres passifs	Note 4.3	92 665	94 212
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	3 612
Provisions techniques des entreprises d'assurance	Note 8.3	128 781	112 777
Provisions	Note 8.3	5 323	5 687
Dettes subordonnées		13 876	14 103
Total dettes		1 285 725	1 316 535
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres part du Groupe			
Capital et réserves liées		30 035	30 596
Réserves consolidées		28 097	25 813
Résultat de l'exercice		1 805	3 874
Sous-total		59 937	60 283
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		174	1 670
Sous-total capitaux propres part du Groupe		60 111	61 953
Participations ne donnant pas le contrôle		4 386	3 753
Total capitaux propres		64 497	65 706
Total		1 350 222	1 382 241

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(En M EUR)</i>		1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016 *
Intérêts et produits assimilés	Note 3.7	12 125	24 660	12 442
Intérêts et charges assimilées	Note 3.7	(6 870)	(15 193)	(7 517)
Commissions (produits)	Note 4.1	5 338	10 116	5 114
Commissions (charges)	Note 4.1	(1 885)	(3 417)	(1 764)
Résultat net des opérations financières*		3 037	7 143	3 819
<i>Dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat*</i>	Note 3.1	2 669	5 759	2 904
<i>Dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente</i>	Note 3.3	368	1 384	915
Produits des autres activités*	Note 4.2	12 298	20 780	10 592
Charges des autres activités*	Note 4.2	(12 370)	(18 791)	(9 527)
Produit net bancaire		11 673	25 298	13 159
Frais de personnel	Note 5	(4 742)	(9 455)	(4 688)
Autres frais administratifs	Note 8.2	(3 590)	(6 423)	(3 259)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(481)	(939)	(456)
Résultat brut d'exploitation		2 860	8 481	4 756
Coût du risque	Note 3.8	(368)	(2 091)	(1 188)
Résultat d'exploitation		2 492	6 390	3 568
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		50	129	68
Gains ou pertes nets sur autres actifs		245	(212)	(12)
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition		1	-	-
Résultat avant impôts		2 788	6 307	3 624
Impôts sur les bénéfices	Note 6	(691)	(1 969)	(1 011)
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 097	4 338	2 613
Participations ne donnant pas le contrôle		292	464	228
Résultat net part du Groupe		1 805	3 874	2 385
Résultat par action	Note 7.2	1,94	4,26	2,71
Résultat dilué par action	Note 7.2	1,94	4,26	2,71

* Montants retraités par rapport aux états financiers semestriels publiés en 2016, à la suite d'une modification de la présentation des activités sur matières premières (cf. Note 4.2).

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(En M EUR)	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
Résultat net	2 097	4 338	2 613
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	(1 525)	50	(675)
Ecart de conversion ⁽¹⁾	(1 339)	389	(478)
Actifs financiers disponibles à la vente	(146)	(321)	(203)
<i>Ecart de réévaluation de la période</i>	10	661	566
<i>Reclassement en résultat</i>	(156)	(982)	(769)
Instruments dérivés de couverture	(43)	(6)	75
<i>Ecart de réévaluation de la période</i>	(39)	1	77
<i>Reclassement en résultat</i>	(4)	(7)	(2)
Quote-part de gains et pertes sur entités mises en équivalence comptabilisés directement en capitaux propres qui seront reclassés ultérieurement en résultat	(20)	-	(1)
Impôts sur éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat	23	(12)	(68)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	39	(64)	(231)
Ecart actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	57	(54)	(343)
Impôts sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(18)	(10)	112
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(1 486)	(14)	(906)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	611	4 324	1 707
<i>Dont part du Groupe</i>	347	3 891	1 526
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	264	433	181

(1) La variation de l'écart de conversion s'élève à -1 339 millions d'euros et se compose de :

- -1 324 millions d'euros de variation de l'écart de conversion en part du Groupe, qui s'explique principalement par la dépréciation du dollar américain pour -1 173 millions d'euros et de la livre sterling pour -37 millions d'euros face à l'euro;

- -15 millions d'euros de variation de l'écart de conversion dans les participations ne donnant pas le contrôle.

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En M EUR)	Capital et réserves liées				Total	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice part du Groupe
	Capital souscrit	Primes et réserves liées	Elimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres			
Capitaux propres au 1er janvier 2016	1 008	20 206	(449)	8 772	29 537	27 906	-
Augmentation de capital	1	-			1	(1)	
Elimination des titres auto-détenus			50		50	(29)	
Emissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres				(356)	(356)	130	
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		33			33		
Distribution 1er semestre 2016					-	(1 921)	
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					-	5	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	1	33	50	(356)	(272)	(1 816)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-	(231)	
Autres variations					-	-	
Résultat 1er semestre 2016					-	-	2 385
Sous-total	-	-	-	-	-	(231)	2 385
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence					-	-	
Capitaux propres au 30 juin 2016	1 009	20 239	(399)	8 416	29 265	25 859	2 385
Augmentation de capital	1	6			7	(1)	
Elimination des titres auto-détenus			28		28	9	
Emissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres				1 264	1 264	121	
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		32			32		
Distribution 2ème semestre 2016					-	(368)	
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					-	18	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	1	38	28	1 264	1 331	(221)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-	172	
Autres variations					-	3	
Résultat 2ème semestre 2016					-	-	1 489
Sous-total	-	-	-	-	-	175	1 489
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence					-	-	
Capitaux propres au 31 décembre 2016	1 010	20 277	(371)	9 680	30 596	25 813	3 874
Affectation du résultat						3 874	(3 874)
Capitaux propres au 1er janvier 2017	1 010	20 277	(371)	9 680	30 596	29 687	-
Augmentation de capital (cf. Note 7.1)	-	-			-	-	
Elimination des titres auto-détenus (cf. Note 7.1)			66		66	(22)	
Emissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres (cf. Note 7.1)				(651)	(651)	67	
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		24			24		
Distribution 1er semestre 2017 (cf. Note 7.2)					-	(2 118)	
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle					-	447	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	-	24	66	(651)	(561)	(1 626)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-	38	
Autres variations					-	(2)	
Résultat 1er semestre 2017					-	-	1 805
Sous-total	-	-	-	-	-	36	1 805
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence					-	-	
Capitaux propres au 30 juin 2017	1 010	20 301	(305)	9 029	30 035	28 097	1 805

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres qui seront reclassés ultérieurement en résultat (nets d'impôts)

Ecarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Total	Participations ne donnant pas le contrôle				Total capitaux propres consolidés	
				Capitaux propres part du Groupe	Capital et réserves	Autres instruments de capitaux propres émis par les filiales	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
12	1 495	87	1 594	59 037	2 779	800	59	3 638	62 675
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	21	-	-	-	-	21
-	-	-	-	(226)	-	-	-	-	(226)
-	-	-	-	33	-	-	-	-	33
-	-	-	-	(1 921)	(276)	-	-	(276)	(2 197)
-	-	-	-	5	(5)	-	-	(5)	-
-	-	-	-	(2 088)	(281)	-	-	(281)	(2 369)
(460)	(263)	96	(627)	(858)	-	-	(47)	(47)	(905)
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	2 385	228	-	-	228	2 613
(460)	(263)	96	(627)	1 527	228	-	(47)	181	1 708
-	(1)	-	(1)	(1)	-	-	-	-	(1)
(448)	1 231	183	966	58 475	2 726	800	12	3 538	62 013
-	-	-	-	6	-	-	-	-	6
-	-	-	-	37	-	-	-	-	37
-	-	-	-	1 385	-	-	-	-	1 385
-	-	-	-	32	-	-	-	-	32
-	-	-	-	(368)	(15)	-	-	(15)	(383)
-	-	-	-	18	(26)	-	-	(26)	(8)
-	-	-	-	1 110	(41)	-	-	(41)	1 069
845	(34)	(108)	703	875	(5)	-	21	16	891
-	-	-	-	3	4	-	-	4	7
-	-	-	-	1 489	236	-	-	236	1 725
845	(34)	(108)	703	2 367	235	-	21	256	2 623
-	2	(1)	1	1	-	-	-	-	(1)
397	1 199	74	1 670	61 953	2 920	800	33	3 753	65 706
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
397	1 199	74	1 670	61 953	2 920	800	33	3 753	65 706
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	44	-	-	-	-	44
-	-	-	-	(584)	-	-	-	-	(584)
-	-	-	-	24	-	-	-	-	24
-	-	-	-	(2 118)	(271)	-	-	(271)	(2 389)
-	-	-	-	447	640	-	-	640	1 087
-	-	-	-	(2 187)	369	-	-	369	(1 818)
(1 324)	(133)	(26)	(1 483)	(1 445)	-	-	(28)	(28)	(1 473)
-	-	-	-	(2)	-	-	-	-	(2)
-	-	-	-	1 805	292	-	-	292	2 097
(1 324)	(133)	(26)	(1 483)	358	292	-	(28)	264	622
-	(14)	1	(13)	(13)	-	-	-	-	(13)
(927)	1 052	49	174	60 111	3 581	800	5	4 386	64 497

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
<i>(En M EUR)</i>			
Résultat net (I)	2 097	4 338	2 613
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris locations simples)	2 051	3 876	1 882
Dotations nettes aux provisions	(1 299)	4 238	3 416
Quote-part de bénéfice (perte) du Groupe dans les sociétés mises en équivalence	(50)	(129)	(68)
Variation des impôts différés	15	655	286
Résultat net de cessions sur actifs disponibles à la vente détenus à long terme et filiales consolidées	(51)	(716)	(698)
Autres mouvements	3 095	3 201	(651)
Éléments non monétaires inclus dans le résultat net après impôt et autres ajustements hors résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (II)	3 761	11 125	4 167
Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(2 669)	(5 760)	(2 905)
Opérations interbancaires	1 397	(1 020)	6 329
Opérations avec la clientèle	(8 268)	20 672	4 158
Opérations sur autres actifs / passifs financiers	24 774	(4 247)	16 217
Opérations sur autres actifs / passifs non financiers	(907)	(2 378)	3 382
Augmentations / diminutions nettes des actifs / passifs opérationnels (III)	14 327	7 267	27 181
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (A) = (I) + (II) + (III)	20 185	22 730	33 961
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et participations	(526)	1 294	1 053
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 676)	(5 531)	(2 110)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)	(2 202)	(4 237)	(1 057)
Flux de trésorerie provenant / à destination des actionnaires	(3 172)	(1 357)	(2 404)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	(145)	1 306	322
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)	(3 317)	(51)	(2 082)
FLUX NET DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A) + (B) + (C)	14 666	18 442	30 822
Caisse et banques centrales (actif)	96 186	78 565	78 565
Banques centrales (passif)	(5 238)	(6 951)	(6 951)
Comptes et prêts à vue avec les établissements de crédit (cf. Note 3.5)	24 639	26 113	26 113
Comptes et emprunts à vue avec les établissements de crédit (cf. Note 3.6)	(14 337)	(14 920)	(14 920)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	101 250	82 808	82 808
Caisse et banques centrales (actif)	112 396	96 186	105 887
Banques centrales (passif)	(7 339)	(5 238)	(8 155)
Comptes et prêts à vue avec les établissements de crédit (cf. Note 3.5)	24 624	24 639	42 080
Comptes et emprunts à vue avec les établissements de crédit (cf. Note 3.6)	(13 765)	(14 337)	(26 182)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	115 916	101 250	113 630
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	14 666	18 442	30 822

2. NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1 - PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

1. INTRODUCTION



RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Société Générale (« le Groupe ») au titre de la situation intermédiaire au 30 juin 2017 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS (International Accounting Standards) 34 « Information financière intermédiaire ».

Ces notes doivent être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils figurent dans le Document de référence au titre de l'exercice 2016.

Par ailleurs, les activités du Groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.



PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format des états de synthèse proposé par l'organisme français de normalisation comptable, l'Autorité des normes comptables, dans sa recommandation n° 2013-04 du 7 novembre 2013.

Les notes présentées en annexe des états financiers consolidés semestriels portent sur les événements et transactions importants pour comprendre l'évolution de la situation et de la performance financières du Groupe au cours du premier semestre 2017. Les informations présentées dans ces notes annexes se concentrent sur celles qui revêtent un caractère pertinent et matériel au regard des états financiers du Groupe, de ses activités et des circonstances dans lesquelles celles-ci se sont réalisées au cours de la période.



MONNAIE DE PRÉSENTATION

La monnaie de présentation des comptes consolidés est l'euro.

Les montants présentés dans les états financiers et dans les notes annexes sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire. Les effets d'arrondis peuvent générer, le cas échéant, des écarts entre les montants présentés dans les états financiers et ceux présentés dans les notes annexes.

2. NORMES COMPTABLES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE

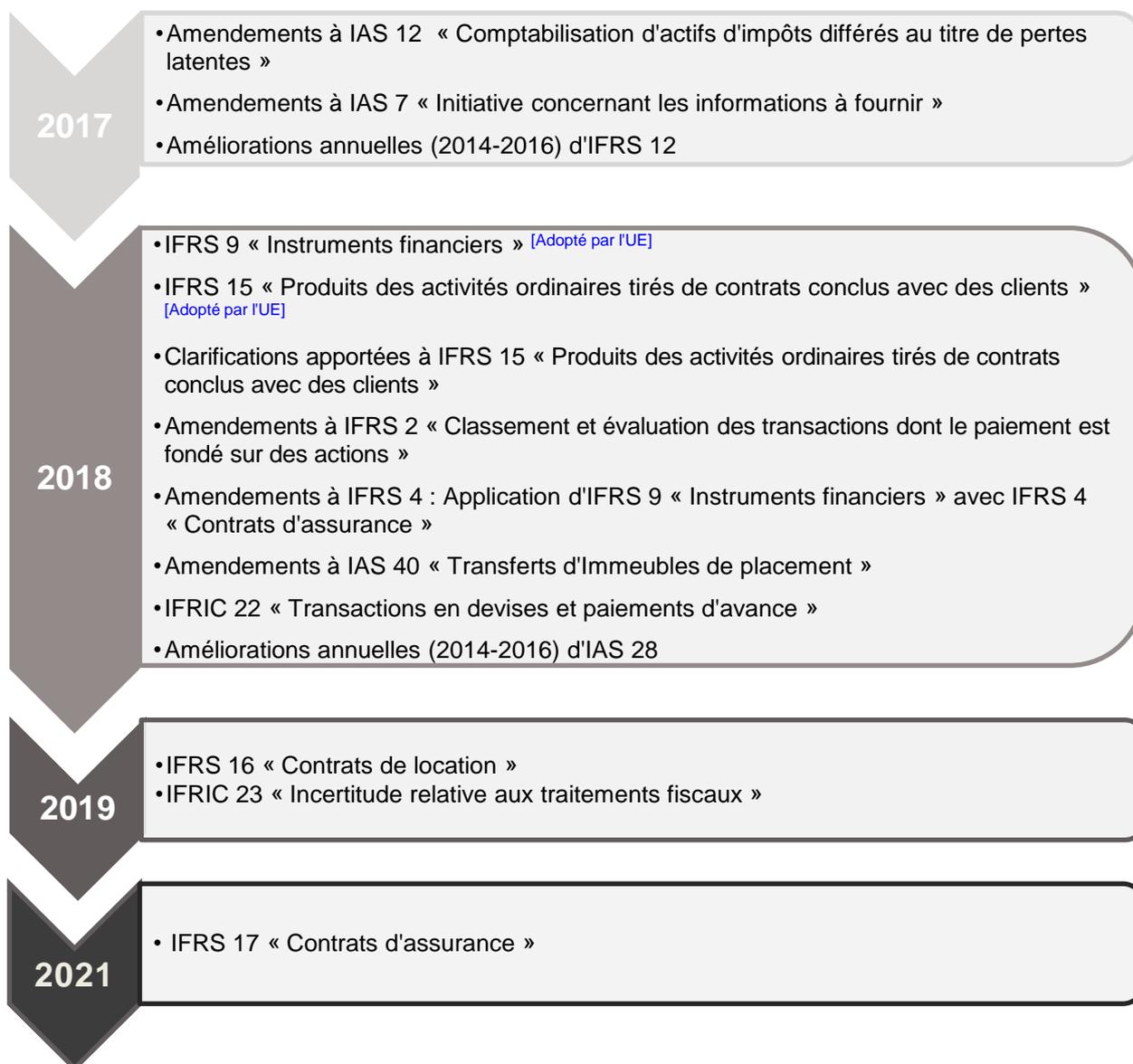
Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016 établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et détaillés dans les notes annexes aux états financiers consolidés de l'exercice 2016.

Au 30 juin 2017, aucune nouvelle norme adoptée par l'Union européenne n'est applicable.

3. NORMES COMPTABLES, AMENDEMENTS OU INTERPRÉTATIONS QUE LE GROUPE APPLIQUERA DANS LE FUTUR

L'IASB a publié des normes, interprétations et amendements qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2017. Figurent parmi eux des amendements et améliorations dont la première application avait été fixée par l'IASB au 1^{er} janvier 2017. En cas d'adoption par l'Union européenne avant la fin de l'année 2017, ils pourraient être appliqués par le Groupe dans ses comptes consolidés annuels. Sinon, ils entreront en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 au plus tôt ou de leur adoption par l'Union européenne. Ils ne sont donc pas appliqués par le Groupe au 30 juin 2017.

Le calendrier prévisionnel d'application de ces normes est le suivant :



NORMES COMPTABLES ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE

IFRS 9 « INSTRUMENTS FINANCIERS »

Adoptée le 22 novembre 2016 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018

La norme IFRS 9 constitue une refonte de la norme IAS 39. IFRS 9 définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, la nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers ainsi que le traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparé est en cours d'étude par l'IASB.



Classement et évaluation

Une approche unique, pour les actifs financiers, fondée sur les caractéristiques des flux contractuels et le mode de gestion de l'instrument.

Risque de crédit

Un modèle de dépréciation plus anticipateur fondé sur les pertes attendues.

Comptabilité de couverture (modèle général)

Un modèle amélioré pour mieux traduire la gestion des risques ; mais une possibilité, retenue par le Groupe, de continuer à appliquer les dispositions d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture.

Opérations de macro-couverture

Hors périmètre d'IFRS 9 (projet de norme distinct).

L'application des nouvelles règles sur le classement et l'évaluation des instruments financiers et sur le risque de crédit, à compter du 1^{er} janvier 2018, est rétrospective ; l'incidence des changements induits par rapport à l'application de la norme IAS 39 jusqu'au 31 décembre 2017 sera enregistrée dans les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice 2018. Le Groupe envisage la possibilité, offerte par les dispositions transitoires de la norme, de ne pas retraiter les chiffres des exercices antérieurs présentés à titre de comparatifs.

Par ailleurs, la norme IFRS 9 offre la possibilité d'appliquer par anticipation la comptabilisation directe en capitaux propres des écarts de réévaluation liés aux variations du risque de crédit propre sur les passifs financiers que l'entité a choisi d'évaluer en juste valeur par résultat (option juste valeur). Au 30 juin 2017, le Groupe n'a pas anticipé l'application de ce traitement.

Le 21 avril 2017, l'IASB a publié un exposé-sondage proposant un amendement limité à IFRS 9 portant sur le classement des prêts assortis d'une clause de remboursement anticipé à la main de l'emprunteur pouvant conduire le prêteur à percevoir un remboursement comprenant une indemnité de remboursement anticipé négative. Le Groupe suit attentivement les travaux et propositions de l'IASB pour en mesurer les conséquences éventuelles sur le futur classement comptable de ses actifs financiers sous IFRS 9. Un amendement finalisé pourrait être publié par l'IASB en octobre 2017 et pourrait alors être applicable de manière anticipée à compter du 1^{er} janvier 2018 sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

ORGANISATION DU PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE DE LA NORME IFRS 9

Le Groupe a initié dès 2013 des travaux préliminaires pour appréhender les conséquences potentielles de la mise en œuvre de la future norme IFRS 9. Dès la publication de cette dernière en juillet 2014, le Groupe a doté ses filières Risques et Finance d'une organisation spécifique pour conduire les travaux nécessaires à sa mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2018.

Sous la coordination des instances de gouvernance mises en place, le Groupe a poursuivi, au cours du premier semestre 2017, les travaux d'adaptation de ses systèmes d'information et de ses processus.

Le Groupe a notamment complété la documentation des analyses précédemment réalisées pour déterminer le classement et le mode d'évaluation de ses actifs financiers au regard des dispositions de la

norme IFRS 9. Ces travaux seront finalisés au cours du second semestre 2017 pour tenir compte des éventuelles conséquences de l'amendement à IFRS 9 en cours d'élaboration par l'IASB.

Concernant le risque de crédit, le Groupe a construit depuis 2015 un cadre méthodologique définissant les règles d'appréciation de la dégradation du risque de crédit et de détermination des pertes attendues à un an et à maturité en intégrant des projections macro-économiques pour tenir compte du cycle de crédit. Les travaux de calibrage et de validation de ce cadre ont débuté en 2016 dans plusieurs domaines :

- déploiement du cadre méthodologique sur tous les portefeuilles du Groupe,
- réalisation de développements informatiques pour en permettre l'homologation en 2017,
- description des processus organisationnels, y compris les étapes de gouvernance opérationnelle.

L'application de la norme IFRS 9 ne modifierait pas la définition du défaut actuellement retenue par le Groupe pour apprécier l'existence d'une indication objective de dépréciation d'un actif financier.

Les dépréciations sur groupes d'actifs homogènes vont en revanche disparaître au profit de dépréciations calculées à hauteur des pertes attendues à un an ou à terminaison :

- les encours sur des contreparties dont la situation financière s'est fragilisée depuis la comptabilisation initiale de ces actifs financiers sans qu'une indication objective de dépréciation ait encore été identifiée au niveau individuel (encours sensibles) seront probablement inclus dans la catégorie des encours de l'étape 2 dont les dépréciations seront calculées à hauteur des pertes attendues à terminaison.
- les encours sur des contreparties relevant de secteurs économiques considérés comme étant en crise suite à la survenance d'événements générateurs de pertes ou des encours sur des secteurs géographiques ou des pays sur lesquels une dégradation du risque de crédit a été constatée seront répartis entre les catégories d'encours des étapes 1 (dépréciations calculées à hauteur des pertes attendues à un an) ou 2 (dépréciations calculées à hauteur des pertes attendues à terminaison) en fonction de leur risque individuel de crédit et en tenant compte de la dégradation du secteur ou du pays depuis la dernière date d'arrêt.

Sur le premier semestre 2017, et conformément au planning du projet, les travaux méthodologiques se sont poursuivis. Les enjeux méthodologiques les plus critiques qui ont été abordés ont concerné la prise en compte, dans le calcul des pertes attendues à terminaison, des prévisions raisonnables d'évolution de la conjoncture économique et des facteurs macro-économiques pertinents. Ces travaux ont ainsi porté sur l'identification des variables macro-économiques, la construction de plusieurs scénarii macro-économiques et la définition des probabilités d'occurrence de ces derniers. Durant ce semestre, le Groupe a également entrepris des travaux visant à mieux contrôler la procyclicité intrinsèque du modèle de provisionnement IFRS 9 ainsi que des travaux sur les backtests. Par ailleurs, une gouvernance a été définie pour la mise à jour des modèles et des scénarii macro-économiques probabilisés qui respecte les contraintes des calendriers de clôture comptable.

Au cours du deuxième semestre 2017, le Groupe finalisera sa préparation avec notamment :

- des travaux de calibrage et de validation afin de préparer le bilan d'ouverture de l'exercice 2018,
- la réalisation des derniers développements et tests sur les calculateurs et les processus de collecte des données pour une mise en exploitation à la fin de l'année,
- la documentation de la gouvernance du processus de traitement comptable du risque de crédit.

Entamés en 2016, les travaux de développement des systèmes d'information et des processus et *reportings* de consolidation se sont poursuivis en 2017.

Le Groupe a également procédé au premier semestre à un exercice d'essai à blanc (« *dry run* ») et prépare une répétition générale qui se déroulera au second semestre. Cette répétition générale permettra de tester l'ensemble du nouveau dispositif mis en place pour l'application de la norme IFRS 9 et de vérifier ainsi la qualité des différentes collectes et l'état de préparation des systèmes d'information, notamment celui du calculateur et du référentiel central des modèles utilisés pour l'évaluation des dépréciations et provisions pour risque de crédit.

Par ailleurs, le Groupe met en œuvre un programme de formations internes destinées aux différents acteurs concernés des filières Risques et Finance et des métiers.

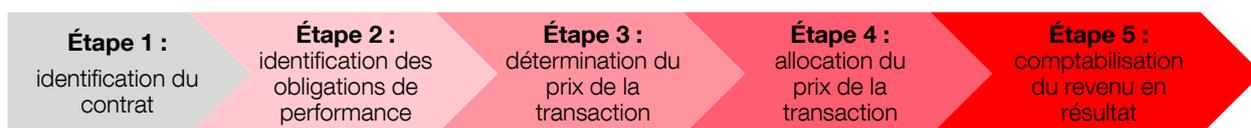
A ce stade du projet de mise en œuvre de la norme IFRS 9, les conséquences chiffrées de son application sur les états financiers du Groupe ne peuvent être raisonnablement estimées.

IFRS 15 « PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS »

Adoptée le 22 septembre 2016 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018

Cette norme définit les principes de reconnaissance des revenus applicables à tous les contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats de location, des contrats d'assurance, des instruments financiers et des garanties.

Selon IFRS 15, les produits résultant de ces contrats doivent être comptabilisés de manière à traduire le transfert au client des biens ou services promis, et ce pour le montant auquel l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Pour l'application de ce principe, la norme définit une démarche générale d'analyse en cinq étapes depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance du revenu en résultat :



Compte tenu du champ d'application de la norme, les revenus concernés par cette analyse proviennent essentiellement de contrats de prestations de services donnant lieu à la comptabilisation de produits de commissions (packages de services bancaires, programmes de fidélité, commissions de gestion d'actifs, commissions de syndication, ...) ou de produits accessoires (prestations de maintenance connexes aux activités de location de véhicules ou de matériels), ainsi que des opérations de promotion immobilière.

L'analyse des effets de la norme IFRS 15 sur le résultat net et les capitaux propres du Groupe s'est poursuivie au cours du premier semestre 2017 et des travaux complémentaires ont été initiés pour compléter les informations présentées dans les notes annexes conformément aux nouvelles exigences de cette norme. Sur la base des contrats et opérations analysés, le Groupe n'anticipe pas d'impacts significatifs de l'application de la norme.

NORMES COMPTABLES OU AMENDEMENTS NON ENCORE ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE AU 30 JUIN 2017

AMENDEMENTS A IAS 12 « COMPTABILISATION D'ACTIFS D'IMPOTS DIFFÉRÉS AU TITRE DE PERTES LATENTES »

Publiés par l'IASB le 19 janvier 2016

Ces amendements viennent clarifier la comptabilisation des actifs d'impôts différés pour les pertes latentes sur les instruments de dettes évalués à la juste valeur.

AMENDEMENTS A IAS 7 « INITIATIVE CONCERNANT LES INFORMATIONS A FOURNIR »

Publiés par l'IASB le 29 janvier 2016

Ces amendements visent à améliorer les informations relatives à la variation de l'endettement lié aux opérations de financement, que cette variation provienne de mouvements de trésorerie ou non.

AMENDEMENTS A IFRS 2 « CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES TRANSACTIONS DONT LE PAIEMENT EST FONDÉ SUR DES ACTIONS »

Publiés par l'IASB le 20 juin 2016

Ces amendements clarifient les méthodes de comptabilisation de certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions : modélisation des conditions de performance quel que soit le mode de règlement, impacts des prélèvements fiscaux sur les plans, traitement comptable des modifications de dénouement de plans.

AMENDEMENTS A IFRS 4 : APPLICATION D'IFRS 9 « INSTRUMENTS FINANCIERS » AVEC IFRS 4 « CONTRATS D'ASSURANCE »

Publiés par l'IASB le 12 septembre 2016

Ces amendements proposent des solutions pour traiter la volatilité des résultats qui découlera de l'application de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » avant que ne soit mise en œuvre la norme IFRS 17 qui remplacera IFRS 4 « Contrats d'assurance ». Ces amendements donnent à toutes les entités qui émettent des contrats d'assurance la possibilité d'enregistrer parmi les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, et non en résultat, la volatilité qui sera générée par l'application d'IFRS 9 avant que la norme IFRS 17 ne soit mise en œuvre. Ces amendements offrent également aux entités dont l'assurance est l'activité prédominante la faculté de reporter l'application de la norme IFRS 9 jusqu'en 2021, ces entités continuant alors à appliquer la norme IAS 39 actuelle.

AMÉLIORATIONS ANNUELLES (2014-2016) D' IFRS 12 ET IAS 28

Publiés par l'IASB le 8 décembre 2016

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié des modifications mineures sur ces normes déjà existantes.

AMENDEMENTS A IAS 40 « TRANSFERTS D'IMMEUBLES DE PLACEMENT »

Publiés par l'IASB le 8 décembre 2016

Les modifications apportées viennent préciser le principe selon lequel une entité doit transférer un bien immobilier depuis (ou vers) la catégorie « immeubles de placement ». Ce transfert doit être opéré si, et seulement si, l'immeuble satisfait ou cesse de satisfaire à la définition d'un immeuble de placement et si un changement d'utilisation est mis en évidence, c'est à dire lorsque l'immeuble devient, ou cesse d'être, un immeuble de placement.

IFRIC 22 « TRANSACTIONS EN DEVICES ET PAIEMENTS D'AVANCE »

Publiée par l'IASB le 8 décembre 2016

Cette interprétation clarifie la comptabilisation des transactions (paiements ou encaissements d'avance) en monnaie étrangère. La transaction doit prévoir une contrepartie libellée ou fixée dans une monnaie étrangère. Préalablement à cette transaction, un actif au titre du paiement anticipé ou un passif au titre d'un encaissement anticipé doit être reconnu et qualifié de non monétaire. La date de transaction, nécessaire pour déterminer le cours de change à utiliser, est la date de comptabilisation initiale de l'actif ou du passif non monétaire sauf en cas de paiements ou encaissements multiples où elle sera déterminée pour chaque paiement ou encaissement.

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Publiée par l'IASB le 13 janvier 2016

Cette nouvelle norme vient remplacer la norme IAS 17 et modifier la comptabilisation des contrats de location, plus particulièrement dans les états financiers des preneurs, avec des incidences très limitées pour les bailleurs.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers ; dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée séparément de la charge d'intérêts sur la dette :

	Résultat	Actifs Immobilisés	Dettes Financières	Droits et Obligations Hors-bilan
IAS 17	Loyers en frais généraux	---	---	 € € €
IFRS 16	Charges d'intérêts en PNB + Charges d'amortissement		€ € €	---

Les travaux de cadrage lancés en 2016 ont été achevés au cours du premier semestre 2017 et ont permis d'identifier les impacts de l'application de cette norme sur les systèmes d'information du Groupe et sur les processus associés, notamment ceux relatifs à la gestion locative immobilière.

Le Groupe étudie à présent la mise en place d'un outil mutualisé de collecte des contrats de location et de traitement des données pour le calcul des encours d'actifs et passifs sous IFRS 16. Afin d'évaluer les impacts de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés, le Groupe poursuit également ses travaux d'analyse des contrats de location qui concernent essentiellement des biens immobiliers (locaux administratifs ou techniques, agences commerciales) et marginalement des matériels et équipements informatiques.

IFRIC 23 « INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Publiée par l'IASB le 7 juin 2017

Cette interprétation clarifie et complète les dispositions de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en spécifiant comment refléter les effets des incertitudes dans la comptabilisation des impôts. Ces incertitudes peuvent provenir du manque de clarté du droit fiscal applicable à une transaction ou à une circonstance particulière ou de la position incertaine de l'administration fiscale quant à un traitement fiscal appliqué par l'entreprise.

IFRS 17 « CONTRATS D'ASSURANCE »

Publiée par l'IASB le 18 mai 2017

Cette nouvelle norme vient remplacer la norme IFRS 4 qui revêtait depuis 2004 un caractère transitoire et permettait de comptabiliser les contrats d'assurance en appliquant les normes comptables locales.

Les contrats d'assurance combinent les caractéristiques d'un instrument financier et d'un contrat de service. Par ailleurs, les contrats d'assurance peuvent générer des flux de trésorerie sujets à une variabilité significative sur une longue période. IFRS 17 combine une évaluation actualisée des flux de trésorerie futurs et une reconnaissance progressive des produits sur la période au cours de laquelle les services sont fournis conformément au contrat. La nouvelle norme demande une présentation des résultats sur les services d'assurance (incluant la présentation des revenus d'assurance) séparée de celle des produits et charges financiers des contrats d'assurance. Elle offre également un choix de méthode comptable pour reconnaître tous les produits et charges financiers des contrats d'assurance en résultat ou pour en reconnaître certains parmi les *Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres*.

4. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes conduit la Direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat ou parmi les *Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres*, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent.

Pour réaliser ces estimations et émettre ces hypothèses, la Direction utilise les informations disponibles à la date d'établissement des comptes consolidés et peut recourir à l'exercice de son jugement. Par nature, les évaluations fondées sur ces estimations comportent des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations et avoir alors une incidence significative sur les états financiers.

Le recours à ces estimations concerne notamment l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ainsi que l'évaluation des dépréciations d'actifs, des provisions enregistrées au passif du bilan (en particulier, les provisions pour litiges dans un contexte juridique complexe), des actifs d'impôts différés comptabilisés au bilan et des écarts d'acquisition, ainsi que l'appréciation du contrôle pour la détermination du périmètre des entités consolidées (notamment dans le cas des entités structurées).

Le Royaume-Uni a organisé le 23 juin 2016 un référendum lors duquel une majorité des citoyens britanniques a voté pour une sortie de l'Union européenne (*Brexit*). Le 29 mars 2017, le Conseil européen a reçu la notification par le Royaume-Uni de son intention de se retirer de l'Union européenne. Comme le prévoit le traité sur l'Union européenne, cette notification a ouvert une longue période de négociations pour redéfinir les relations économiques entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Le Groupe suit l'évolution des discussions et leurs conséquences à court, moyen et long terme qui sont, le cas échéant, prises en compte dans les hypothèses et estimations retenues pour préparer les comptes consolidés.

NOTE 2 - CONSOLIDATION

NOTE 2.1 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les filiales et entités structurées contrôlées par le Groupe, les partenariats (activités conjointes ou coentreprises) et les entreprises associées dont les états financiers présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe, notamment au regard du total bilan et du résultat brut d'exploitation.

Les principales variations du périmètre de consolidation retenu au 30 juin 2017 par rapport au périmètre du 31 décembre 2016 sont les suivantes :

ANTARIUS

Le 8 février 2017, Aviva France et Sogecap ont signé un accord matérialisant l'acquisition par Sogecap de la participation de 50% de la société Antarius détenue précédemment par Aviva France. Le transfert des titres est effectif depuis le 1er avril 2017. Antarius dorénavant détenue à 100% par le Groupe, conjointement par Sogecap et Crédit du Nord, est consolidée par intégration globale depuis cette date.

Cette opération a généré un produit enregistré dans le compte de résultat en *Gains ou pertes nets sur autres actifs* pour un montant de 203 millions d'euros, consécutif à la mise à juste valeur de la quote-part d'Antarius détenue par Crédit du Nord avant l'opération. Un écart d'acquisition a été constaté pour un montant de 325 millions d'euros et affecté à l'UGT Assurance (Cf Note 2.2).

Le bilan du Groupe s'accroît de 16 milliards d'euros avec principalement des *Actifs financiers disponibles à la vente* pour 9 milliards d'euros et des *Actifs financiers à la juste valeur par résultat* pour 5 milliards d'euros à l'actif, et des *Provisions techniques des entreprises d'assurance* pour 15 milliards d'euros au passif.

SPLITSKA BANKA

Le 2 mai 2017, le Groupe a cédé l'intégralité de sa participation dans Splitska Banka (100%), sa filiale croate, à OTP Bank. Cette cession a entraîné une réduction du total bilan du Groupe de 3,6 milliards d'euros incluant principalement une baisse des *Prêts et créances sur la clientèle* pour 2 milliards d'euros et des *Dettes envers la clientèle* pour 2,7 milliards d'euros présentés respectivement parmi les *Actifs non courants destinés à être cédés* et les *Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés* au 31 décembre 2016.

ALD

Le 16 juin 2017 le Groupe a cédé 80 820 728 actions d'ALD SA (le groupe ALD), représentant 20% de son capital, à l'occasion de son introduction sur le marché réglementé d'Euronext Paris, à un prix de 14,30 euros par action.

Une option de sur-allocation d'un maximum de 3% supplémentaire du capital d'ALD SA a été exercée le 12 juillet 2017 à hauteur de 0,18%. Cette cession complémentaire sera comptabilisée au second semestre 2017.

Cette introduction en bourse a entraîné la cession d'actions ordinaires existantes par le Groupe Société Générale, pour un montant brut de 1 156 millions d'euros, et a généré un accroissement des *Capitaux propres part du Groupe* de 452 millions d'euros.

NOTE 2.2 - ÉCARTS D'ACQUISITION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution sur le premier semestre 2017 des valeurs nettes des écarts d'acquisition des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) :

<i>(En M EUR)</i>	Valeur nette au 31.12.2016	Acquisitions et autres augmentations	Cessions	Pertes de valeur	Valeur nette au 30.06.2017
Banque de détail en France	815				815
Réseaux Société Générale	304				304
Crédit du Nord	511				511
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	2 756				3 081
Europe	1 787				1 787
Russie	-				-
Afrique, Asie, Bassin méditerranéen et Outre-mer	231				231
Assurances	10	325			335
Financement d'équipement professionnel	335				335
Services Financiers Location automobile	393				393
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	964				964
Activités de Marché et Services aux Investisseurs	501				501
Financement et Conseil	39				39
Gestion d'Actifs et Banque Privée	424				424
TOTAL	4 535				4 860

NOTE 3 - INSTRUMENTS FINANCIERS

NOTE 3.1 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

(En M EUR)	30.06.2017		31.12.2016	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Portefeuille de transaction	411 675	360 327	450 593	389 508
Instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	73 071	66 998	64 122	66 112
Total	484 746	427 325	514 715	455 620
<i>dont titres reçus / donnés en pension livrée</i>	<i>135 713</i>	<i>131 137</i>	<i>152 803</i>	<i>126 436</i>

1. PORTEFEUILLE DE TRANSACTION

ACTIF

(En M EUR)	30.06.2017	31.12.2016
Obligations et autres instruments de dettes	38 382	41 430
Actions et autres instruments de capitaux propres	78 884	69 549
Dérivés de transaction ⁽¹⁾	157 319	182 504
Autres actifs de transaction	137 090	157 110
Total	411 675	450 593
<i>dont titres prêtés</i>	<i>14 493</i>	<i>13 332</i>

(1) cf. Note 3.2 Instruments financiers dérivés.

PASSIF

(En M EUR)	30.06.2017	31.12.2016
Dettes représentées par un titre	15 383	16 314
Dettes sur titres empruntés	38 033	44 655
Obligations et autres instruments de dettes vendus à découvert	9 057	11 592
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	1 620	1 958
Dérivés de transaction ⁽²⁾	164 936	188 638
Autres passifs de transaction	131 298	126 351
Total	360 327	389 508

(2) cf. Note 3.2 Instruments financiers dérivés.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT SUR OPTION

ACTIF

(En M EUR)	30.06.2017	31.12.2016
Obligations et autres instruments de dettes	24 775	23 238
Actions et autres instruments de capitaux propres	26 105	18 921
Prêts et créances	20 262	19 604
Autres actifs financiers	1 416	1 803
Actifs distincts pour régimes d'avantages du personnel	513	556
Total	73 071	64 122

PASSIF

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option sont essentiellement constitués par les émissions structurées du groupe Société Générale. La variation de juste valeur attribuable au risque de crédit propre a généré une charge de 199 millions d'euros au 30 juin 2017. Les écarts de réévaluation liés au risque de crédit émetteur du Groupe sont évalués à l'aide de modèles tenant compte des conditions les plus récentes de refinancement effectif du groupe Société Générale sur les marchés et de la maturité résiduelle des passifs concernés.

Au 30 juin 2017, la différence entre la juste valeur des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option (66 998 millions d'euros contre 66 112 millions d'euros au 31 décembre 2016) et leur montant remboursable à maturité (66 335 millions d'euros contre 65 837 millions d'euros au 31 décembre 2016) s'élève à 663 millions d'euros (275 millions d'euros au 31 décembre 2016).

3. GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

(En M EUR)	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
Résultat net sur portefeuille de transaction*	3 935	(2 276)	(1 805)
Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur sur option	(2 195)	16	8
Résultat sur instruments financiers dérivés de transaction**	158	8 119	5 820
Résultat net sur opérations de couverture	71	(175)	28
<i>Résultat net sur instruments financiers dérivés de couverture de juste valeur**</i>	<i>(1 626)</i>	<i>736</i>	<i>1 894</i>
<i>Réévaluation des éléments couverts attribuable aux risques couverts</i>	<i>1 697</i>	<i>(911)</i>	<i>(1 866)</i>
Résultat net des opérations de change	700	75	(1 147)
Total⁽¹⁾	2 669	5 759	2 904

* Montants retraités par rapport aux états financiers semestriels publiés en 2016, à la suite d'une modification de la présentation des activités sur matières premières (cf. Note 4.2).

** Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2016.

(1) Dans la mesure où les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et par destination, le résultat net des activités sur instruments financiers à la juste valeur par résultat doit être appréhendé globalement. Il convient de noter que les résultats ci-dessus n'intègrent pas le coût de refinancement de ces instruments financiers, qui est présenté parmi les charges et produits d'intérêts.

NOTE 3.2 - INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

1. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TRANSACTION

DÉTAIL DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TRANSACTION

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2017		31.12.2016	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments de taux d'intérêt	108 373	110 316	125 801	125 848
Instruments de change	20 821	22 204	27 140	28 325
Instruments sur actions et indices	20 681	24 195	18 987	22 878
Instruments sur matières premières	4 384	4 111	6 485	6 494
Dérivés de crédit	2 866	3 148	3 902	4 179
Autres instruments financiers à terme	194	962	189	914
Total	157 319	164 936	182 504	188 638

2. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE COUVERTURE

DÉTAIL DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE COUVERTURE

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2017		31.12.2016	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Couverture de juste valeur				
Instruments de taux d'intérêt	14 301	7 379	17 365	9 289
Instruments de change	49	6	45	4
Instruments sur actions et indices	14	-	1	-
Couverture de flux de trésorerie				
Instruments de taux d'intérêt	499	99	584	121
Instruments de change	171	55	72	179
Autres instruments financiers	40	-	33	1
Total	15 074	7 539	18 100	9 594

NOTE 3.3 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

1. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(En M EUR)	30.06.2017		31.12.2016	
	Net	dont dépréciation	Net	dont dépréciation
Instruments de dettes	127 154	(265)	124 747	(257)
Instruments de capitaux propres ⁽¹⁾	13 321	(506)	12 447	(567)
Titres actions détenus à long terme	1 947	(521)	2 210	(518)
Total	142 422	(1 292)	139 404	(1 342)
dont titres prêtés	44		2	

(1) Y compris les OPCVM.

MOUVEMENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(En M EUR)	1er semestre 2017
Solde au 1^{er} janvier 2017	139 404
Acquisitions	25 732
Cessions / remboursements ⁽¹⁾	(29 898)
Variations de périmètre et autres	9 874
Gains et pertes sur variations de juste valeur de la période comptabilisés en capitaux propres	(922)
Variation des dépréciations sur instruments de dettes comptabilisée en résultat :	(8)
<i>augmentation</i>	(31)
<i>reprise</i>	31
<i>autres</i>	(8)
Pertes de valeur sur instruments de capitaux propres comptabilisés en résultat	(62)
Variation des créances rattachées	45
Différences de change	(1 743)
Solde au 30 juin 2017	142 422

(1) Les cessions sont valorisées selon la méthode du coût moyen pondéré.

2. GAINS OU PERTES NETS ET PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(En M EUR)	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
Produits de dividendes sur instruments de capitaux propres	226	460	155
Plus ou moins-value de cession sur instruments de dettes ⁽¹⁾	131	182	22
Plus ou moins-value de cession sur instruments de capitaux propres ⁽²⁾	128	(54)	17
Perte de valeur des instruments de capitaux propres ⁽³⁾	(42)	(254)	(186)
Participation aux bénéfices sur actifs financiers disponibles à la vente des filiales d'assurance	(117)	315	174
Plus ou moins-value de cession sur instruments de capitaux propres détenus à long terme ^{(4) (5)}	62	766	744
Perte de valeur des instruments de capitaux propres détenus à long terme	(20)	(31)	(11)
Total Gains et Pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	368	1 384	915
Produits d'intérêts sur actifs financiers disponibles à la vente	1 220	2 496	1 240

(1) Dont 34 millions d'euros au titre des activités d'assurance en 2017.

(2) Dont 128 millions d'euros au titre des activités d'assurance en 2017.

(3) Dont -38 millions d'euros au titre des activités d'assurance en 2017.

(4) Dont 7 millions d'euros au titre des activités d'assurance en 2017.

(5) Les gains ou pertes nets et produits d'intérêts sur actifs financiers disponibles à la vente du premier semestre 2016 et de l'exercice 2016 comprennent 725 millions d'euros de plus-value sur la cession des titres Visa Europe.

3. DÉCOMPOSITION DES GAINS ET PERTES LATENTS COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2017		
	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Réévaluation nette
Gains et pertes latents sur instruments de capitaux propres disponibles à la vente	486	(41)	445
Gains et pertes latents sur instruments de dette disponibles à la vente	829	(296)	533
Gains et pertes latents des sociétés d'assurance	581	(169)	412
Total	1 896	(506)	1 390

<i>(En M EUR)</i>	31.12.2016		
	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Réévaluation nette
Gains et pertes latents sur instruments de capitaux propres disponibles à la vente	586	(40)	546
Gains et pertes latents sur instruments de dette disponibles à la vente	867	(377)	490
Gains et pertes latents des sociétés d'assurance	698	(198)	500
Total	2 151	(615)	1 536

NOTE 3.4 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR

1. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR AU BILAN

(En M EUR)	30.06.2017				31.12.2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portefeuille de transaction	107 481	146 644	231	254 356	104 225	163 469	395	268 089
Obligations et autres instruments de dettes	34 451	3 919	12	38 382	38 161	3 253	16	41 430
Actions et autres instruments de capitaux propres	73 028	5 855	1	78 884	65 790	3 758	1	69 549
Autres actifs de transaction ⁽¹⁾	2	136 870	218	137 090	274	156 458	378	157 110
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	47 698	23 452	1 921	73 071	39 621	23 282	1 219	64 122
Obligations et autres instruments de dettes*	24 606	122	47	24 775	22 926	224	88	23 238
Actions et autres instruments de capitaux propres	23 092	2 933	80	26 105	16 695	2 153	73	18 921
Autres actifs financiers	-	19 884	1 794	21 678	-	20 349	1 058	21 407
Actifs distincts pour régimes d'avantages du personnel	-	513	-	513	-	556	-	556
Dérivés de transaction	88	154 077	3 154	157 319	162	179 344	2 998	182 504
Instruments de taux d'intérêt	37	106 134	2 202	108 373	46	123 862	1 893	125 801
Instruments de change	18	20 666	137	20 821	98	26 842	200	27 140
Instruments sur actions et indices	-	20 188	493	20 681	-	18 488	499	18 987
Instruments sur matières premières	-	4 355	29	4 384	-	6 423	62	6 485
Dérivés de crédit	-	2 722	144	2 866	-	3 724	178	3 902
Autres instruments financiers à terme	33	12	149	194	18	5	166	189
Dérivés de couverture	-	15 074	-	15 074	-	18 100	-	18 100
Instruments de taux d'intérêt	-	14 800	-	14 800	-	17 949	-	17 949
Instruments de change	-	220	-	220	-	117	-	117
Instruments sur actions et indices	-	14	-	14	-	1	-	1
Autres instruments financiers	-	40	-	40	-	33	-	33
Actifs financiers disponibles à la vente	130 975	9 573	1 874	142 422	128 861	8 526	2 017	139 404
Instruments de dettes	121 161	5 708	285	127 154	118 429	6 115	203	124 747
Instruments de capitaux propres	9 659	3 637	25	13 321	10 251	2 160	36	12 447
Titres actions détenus à long terme	155	228	1 564	1 947	181	251	1 778	2 210
Total des instruments financiers en juste valeur à l'actif	286 242	348 820	7 180	642 242	272 869	392 721	6 629	672 219

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2016.

(1) Dont 134 717 millions d'euros de titres reçus en pension au 30 juin 2017 contre 151 001 millions d'euros au 31 décembre 2016.

2. PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR AU BILAN

(En M EUR)	30.06.2017				31.12.2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portefeuille de transaction	10 700	176 591	8 100	195 391	13 518	178 718	8 634	200 870
Dettes représentées par un titre*	-	7 336	8 047	15 383	-	7 877	8 437	16 314
Dettes sur titres empruntés	33	38 000	-	38 033	13	44 642	-	44 655
Obligations et autres instruments de dettes vendus à découvert	9 047	10	-	9 057	11 547	45	-	11 592
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	1 620	-	-	1 620	1 958	-	-	1 958
Autres passifs de transaction ⁽¹⁾	-	131 245	53	131 298	-	126 154	197	126 351
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	384	36 049	30 565	66 998	325	37 499	28 288	66 112
Dérivés de transaction	12	159 693	5 231	164 936	96	184 491	4 051	188 638
Instruments de taux d'intérêt	10	106 537	3 769	110 316	22	123 199	2 627	125 848
Instruments de change	2	22 170	32	22 204	69	28 224	32	28 325
Instruments sur actions et indices	-	23 202	993	24 195	-	22 082	796	22 878
Instruments sur matières premières	-	4 106	5	4 111	-	6 428	66	6 494
Dérivés de crédit	-	2 716	432	3 148	-	3 649	530	4 179
Autres instruments financiers à terme	-	962	-	962	5	909	-	914
Dérivés de couverture	-	7 539	-	7 539	-	9 594	-	9 594
Instruments de taux d'intérêt	-	7 478	-	7 478	-	9 410	-	9 410
Instruments de change	-	61	-	61	-	183	-	183
Instruments sur actions et indices	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-	1	-	1
Total des instruments financiers en juste valeur au passif	11 096	379 872	43 896	434 864	13 939	410 302	40 973	465 214

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2016.

(1) Dont 130 265 millions d'euros de titres donnés en pension au 30 juin 2017 contre 125 146 millions d'euros au 31 décembre 2016.

3. TABLEAU DE VARIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3

ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR AU BILAN

(En M EUR)	Solde au 1 janvier 2017	Acquisitions	Cessions / remboursements	Transferts vers Niveau 2	Transferts depuis Niveau 2	Gains et pertes	Différences de change	Variations de périmètre et autres	Solde au 30 juin 2017
Portefeuille de transaction	395	159	(161)	(2)	2	(121)	(31)	(10)	231
Obligations et autres instruments de dettes	16	159	(161)	(2)	2	10	(2)	(10)	12
Actions et autres instruments de capitaux propres	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Autres actifs de transaction	378	-	-	-	-	(131)	(29)	-	218
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	1 219	824	(49)	(186)	-	217	(104)	-	1 921
Obligations et autres instruments de dettes*	88	-	(41)	-	-	-	-	-	47
Actions et autres instruments de capitaux propres	73	8	(8)	-	-	7	-	-	80
Autres actifs financiers	1 058	816	-	(186)	-	210	(104)	-	1 794
Actifs distincts pour régimes d'avantages du personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de transaction	2 998	71	(13)	(36)	405	(130)	(141)	-	3 154
Instruments de taux d'intérêt	1 893	-	(8)	(6)	384	18	(79)	-	2 202
Instruments de change	200	8	(3)	(4)	6	(61)	(9)	-	137
Instruments sur actions et indices	499	63	-	-	15	(50)	(34)	-	493
Instruments sur matières premières	62	-	(2)	-	-	(31)	-	-	29
Dérivés de crédit	178	-	-	(23)	-	(4)	(7)	-	144
Autres instruments financiers à terme	166	-	-	(3)	-	(2)	(12)	-	149
Dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2 017	175	(286)	-	-	(93)	(14)	75	1 874
Instruments de dettes	203	123	(81)	-	-	-	-	40	285
Instruments de capitaux propres	36	5	(12)	-	-	(2)	(2)	-	25
Titres actions détenus à long terme	1 778	47	(193)	-	-	(91)	(12)	35	1 564
Total des instruments financiers en juste valeur à l'actif	6 629	1 229	(509)	(224)	407	(127)	(290)	65	7 180

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2016.

PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR AU BILAN

(En M EUR)	Solde au 1 janvier 2017	Emissions	Rachats / reventes	Remboursements	Transferts vers Niveau 2	Transferts depuis Niveau 2	Gains et pertes	Différences de change	Solde au 30 juin 2017
Portefeuille de transaction	8 634	1 061	-	(1 082)	(247)	210	(129)	(347)	8 100
Dettes représentées par un titre*	8 437	1 061	-	(1 082)	(247)	210	-	(332)	8 047
Dettes sur titres empruntés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres instruments de dettes vendus à découvert	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs de transaction	197	-	-	-	-	-	(129)	(15)	53
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	28 288	10 245	-	(6 742)	(1 737)	937	590	(1 016)	30 565
Dérivés de transaction	4 051	353	-	(88)	(299)	1 024	318	(128)	5 231
Instruments de taux d'intérêt	2 627	1	(1)	-	(143)	980	376	(71)	3 769
Instruments de change	32	7	1	(3)	(8)	6	(2)	(1)	32
Instruments sur actions et indices	796	345	-	(84)	(38)	38	(17)	(47)	993
Instruments sur matières premières	66	-	-	(1)	-	-	(60)	-	5
Dérivés de crédit	530	-	-	-	(110)	-	21	(9)	432
Autres instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des instruments financiers en juste valeur au passif	40 973	11 659	-	(7 912)	(2 283)	2 171	779	(1 491)	43 896

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2016.

4. ESTIMATIONS DE PRINCIPAUX PARAMÈTRES NON OBSERVABLES

Le tableau ci-après fournit pour les instruments en niveau 3 leur valorisation au bilan, ainsi que les intervalles de valeurs des principaux paramètres non observables par grande classe d'instruments.

(En M. EUR)		Évaluation au bilan		Principaux types de produits	Techniques de valorisation utilisées	Principales données non observables	Intervalles de données non observables min. et max.
Instruments cash et dérivés ⁽¹⁾	Actif	Passif					
Actions / fonds	2 123	29 254	Instruments dérivés simples et complexes sur fonds, actions ou paniers d'actions	Différents modèles de valorisation des options sur fonds, actions ou paniers d'actions	Volatilités des actions	12,4% ; 55,7%	
					Dividendes des actions	-0,2% ; 31,8%	
					Corrélations	-99% ; 99,8%	
					Volatilités des <i>Hedge funds</i>	7,5% ; 16,5%	
					Volatilités des <i>Mutual funds</i>	1,5% ; 23,5%	
Taux d'intérêts et/ou taux de change	2 812	14 205	Instruments dérivés hybrides taux / change, taux / crédit	Modèle de valorisation des produits hybrides	Corrélations	-50,5% ; 90%	
					Volatilités de change	1% ; 25,2%	
			Instruments dérivés de taux dont le notionnel est indexé sur le comportement de remboursement anticipé d'actifs sous-jacent européens	Modèle de valorisation de produits à remboursements anticipés	Taux constants de remboursements anticipés	0% ; 45%	
					Instruments dérivés sur inflation	Modèle de valorisation des produits inflation	Corrélations
Crédit	652	432	CDO et tranches d'indices	Technique de projection de la corrélation et de modélisation du recouvrement	Corrélation des temps de défaut	0% ; 100%	
					Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique	0% ; 100%	
			Autres instruments dérivés de crédit	Modèle de défaut de crédit	Corrélation des temps de défaut	0% ; 100%	
					Corrélation <i>quanto</i>	-50% ; 40%	
		<i>Spreads</i> de crédit	0 bps ; 1 000 bps				
Matières premières	29	5	Instruments sur paniers de matières premières	Modèle de valorisation des options sur matières premières	Corrélations	-5,3% ; 98,2%	
Actions détenues à long terme	1 564	-	Actions détenues à des fins stratégiques	Actif Net Comptable, transactions récentes	Non applicable	-	
TOTAL	7 180	43 896					

(1) Les instruments hybrides sont ventilés selon les principales données non observables.

5. SENSIBILITÉ DE LA JUSTE VALEUR POUR LES INSTRUMENTS EN NIVEAU 3

L'évaluation des paramètres non observables est effectuée de façon prudente, et plus particulièrement dans un contexte économique et des conditions de marché toujours incertains. Ce caractère non observable induit toutefois un certain degré d'incertitude sur leur évaluation.

Pour le quantifier, une sensibilité de la juste valeur a été estimée au 30 juin 2017 sur les instruments évalués à partir de paramètres non observables. Cette estimation a été effectuée en prenant en compte soit une variation « normée » des paramètres non observables, calculée pour chacun des paramètres sur une position nette, soit des hypothèses en lien avec la politique d'ajustements additionnels de valorisation de l'instrument financier concerné.

La variation « normée » correspond :

- soit à l'écart-type des prix de consensus (TOTEM...) qui contribuent à évaluer le paramètre néanmoins considéré comme non observable ;
- soit à l'écart-type des données historiques utilisées pour évaluer le paramètre.

SENSIBILITÉ DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS EN NIVEAU 3 À UNE VARIATION RAISONNABLE DES PARAMÈTRES NON OBSERVABLES

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2017	
	Impact négatif	Impact positif
Actions et autres instruments de capitaux propres, et dérivés	(10)	74
Volatilités des actions	0	17
Dividendes	0	4
Corrélations	(10)	46
Volatilités des <i>Hedge funds</i>	0	5
Volatilités des <i>Mutual funds</i>	0	2
Instruments sur taux d'intérêts et / ou taux de change, et dérivés	(6)	42
Corrélations entre taux d'intérêt et / ou taux de change	(4)	37
Volatilités de change	(1)	3
Taux constants de remboursements anticipés	0	0
Corrélations entre taux d'inflation	(1)	2
Instruments de crédit et dérivés	(22)	26
Corrélation des temps de défaut	(0)	0
Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique	(21)	21
Corrélations <i>quanto</i>	0	4
<i>Spreads</i> de crédit	(1)	1
Instruments dérivés sur matières premières	0	2
Corrélations entre matières premières	0	2
Actions détenues à long terme	NA	NA

Il convient de noter que, compte tenu des réfections apportées aux niveaux de valorisation, cette sensibilité est plus élevée dans le sens d'un impact favorable sur les résultats que dans le sens d'un impact défavorable. Par ailleurs, les montants ci-dessus illustrent les incertitudes de valorisation à la date d'évaluation, sur la base de variations raisonnables ; elles ne permettent pas de prévoir ou déduire les variations futures de la juste valeur ou l'impact de conditions de marché extrême.

6. MARGE DIFFÉRÉE CORRESPONDANT AUX PRINCIPAUX PARAMÈTRES NON OBSERVABLES

Le montant restant à comptabiliser dans le compte de résultat dû à la différence entre le prix de transaction et le montant qui serait déterminé à cette date au moyen de techniques de valorisation, diminué des montants enregistrés dans le compte de résultat après la comptabilisation initiale, se présente dans le tableau ci-dessous. Ce montant est enregistré en compte de résultat au fur et à mesure de l'écoulement du temps ou lorsque les paramètres deviennent observables.

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
Marge différée au 1er janvier	1 142	1 029	1 029
Marge différée sur les transactions de l'exercice	457	779	427
Marge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice	(367)	(666)	(299)
<i>dont amortissement</i>	<i>(144)</i>	<i>(290)</i>	<i>(124)</i>
<i>passage à des paramètres observables</i>	<i>(19)</i>	<i>(90)</i>	<i>(31)</i>
<i>cessions et arrivées à échéance ou à terminaison</i>	<i>(204)</i>	<i>(285)</i>	<i>(143)</i>
<i>différences de change</i>	-	-	(1)
Marge différée fin de période	1 232	1 142	1 157

NOTE 3.5 - PRÊTS ET CRÉANCES

1. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(En M EUR)	30.06.2017	31.12.2016
Comptes ordinaires	24 624	24 639
Prêts et comptes ⁽¹⁾	22 861	21 675
Prêts subordonnés et participatifs	142	157
Titres reçus en pension livrée	11 341	12 890
Créances rattachées	148	141
Prêts et créances sur les établissements de crédit avant dépréciation	59 116	59 502
Dépréciation sur créances individualisées	(39)	(35)
Réévaluation des éléments couverts	33	35
Prêts et créances sur les établissements de crédit	59 110	59 502

(1) Au 30 juin 2017, le montant des créances individuelles présentant un risque avéré s'élève à 101 millions d'euros contre 97 millions d'euros au 31 décembre 2016.

2. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(En M EUR)	30.06.2017	31.12.2016
Comptes ordinaires débiteurs	26 415	25 880
Autres concours à la clientèle ⁽¹⁾	354 236	360 389
Opérations de location-financement ⁽¹⁾	29 195	29 562
Créances rattachées	1 901	1 611
Titres reçus en pension livrée	19 451	23 432
Prêts et créances sur la clientèle avant dépréciation	431 198	440 874
Dépréciation sur créances individualisées	(11 979)	(13 281)
Dépréciation sur groupes d'actifs homogènes	(1 435)	(1 534)
Réévaluation des éléments couverts	378	442
Prêts et créances sur la clientèle	418 162	426 501

(1) Au 30 juin 2017, le montant des créances individuelles présentant un risque avéré s'élève à 21 750 millions d'euros contre 23 639 millions d'euros au 31 décembre 2016.

NOTE 3.6 - DETTES

1. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(En M EUR)	30.06.2017	31.12.2016
Comptes ordinaires	13 765	14 337
Dettes au jour le jour	3 036	2 157
Dettes à terme	57 384	60 625
Dettes rattachées	99	86
Réévaluation des éléments couverts	178	235
Titres donnés en pension livrée	8 445	5 144
Total	82 907	82 584

2. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

(En M EUR)	30.06.2017	31.12.2016
Comptes d'épargne à régime spécial	91 774	87 253
<i>A vue</i>	66 394	62 091
<i>A terme</i>	25 380	25 162
Autres dépôts clientèle à vue ⁽¹⁾	218 122	211 228
Autres dépôts clientèle à terme ⁽¹⁾	82 438	98 102
Dettes rattachées	844	451
Réévaluation des éléments couverts	276	321
Total dépôts clientèle	393 454	397 355
Valeurs données en pension livrée à la clientèle	-	2
Titres donnés en pension livrée à la clientèle	12 735	23 645
Total	406 189	421 002

(1) Ces postes incluent les dépôts relatifs aux gouvernements et administrations centrales.

3. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

(En M EUR)	30.06.2017	31.12.2016
Bons de caisse	541	577
Emprunts obligataires	22 216	20 910
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	80 731	78 287
Dettes rattachées	532	808
Sous-total	104 020	100 582
Réévaluation des éléments couverts	1 272	1 620
Total	105 292	102 202
<i>Dont montant des dettes à taux variable</i>	<i>24 444</i>	<i>26 146</i>

NOTE 3.7 - PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

(En M EUR)	1er semestre 2017			2016			1er semestre 2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec les établissements de crédit	953	(702)	251	1 550	(1 161)	389	831	(596)	235
Comptes à vue et prêts/emprunts interbancaires	744	(644)	100	1 127	(1 107)	20	605	(521)	84
Titres et valeurs reçus/donnés en pension	209	(58)	151	423	(54)	369	226	(75)	151
Opérations avec la clientèle	6 015	(2 447)	3 568	11 957	(4 769)	7 188	6 000	(2 370)	3 630
Créances commerciales	105	-	105	531	-	531	264	-	264
Autres concours à la clientèle	5 455	-	5 455	10 638	(2)	10 636	5 360	(1)	5 359
Comptes ordinaires débiteurs	383	-	383	705	-	705	355	-	355
Comptes d'épargne à régime spécial	-	(465)	(465)	-	(875)	(875)	-	(473)	(473)
Autres dettes envers la clientèle	22	(1 954)	(1 932)	13	(3 861)	(3 848)	4	(1 840)	(1 836)
Titres et valeurs reçus/donnés en pension	50	(28)	22	70	(31)	39	17	(56)	(39)
Opérations sur instruments financiers	4 587	(3 721)	866	9 976	(9 263)	713	5 029	(4 551)	478
Actifs financiers disponibles à la vente	1 220	-	1 220	2 496	-	2 496	1 240	(25)	1 215
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	90	-	90	260	-	260	93	-	93
Dettes représentées par des titres	-	(967)	(967)	-	(2 033)	(2 033)	-	(1 058)	(1 058)
Dettes subordonnées	-	(291)	(291)	-	(557)	(557)	-	(259)	(259)
Prêts/emprunts de titres	9	(14)	(5)	9	(25)	(16)	4	(17)	(13)
Dérivés de couverture	3 268	(2 449)	819	7 211	(6 648)	563	3 692	(3 192)	500
Opérations de location-financement	570	-	570	1 177	-	1 177	582	-	582
Location-financement immobilier	102	-	102	225	-	225	115	-	115
Location-financement mobilier	468	-	468	952	-	952	467	-	467
Total produits/charges d'intérêts	12 125	(6 870)	5 255	24 660	(15 193)	9 467	12 442	(7 517)	4 925
<i>Dont produits d'intérêts relatifs à des actifs financiers dépréciés</i>	<i>341</i>			<i>373</i>			<i>183</i>		

Ces charges d'intérêts intègrent le coût de refinancement des instruments financiers à la juste valeur par résultat, dont les résultats sont classés en gains ou pertes nets sur ces instruments (cf. Note 3.1). Dans la mesure où les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination, le résultat net des activités sur instruments financiers à la juste valeur par résultat doit être appréhendé globalement.

DÉTAIL DES PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR LES AUTRES CONCOURS A LA CLIENTÈLE :

(En M EUR)	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
Crédits de trésorerie	1 985	3 928	1 957
Crédits à l'exportation	136	280	132
Crédits d'équipement	869	1 843	927
Crédits à l'habitat	1 704	3 602	1 844
Autres crédits à la clientèle	761	985	500
Total	5 455	10 638	5 360

NOTE 3.8 - DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

1. DÉPRÉCIATIONS DES ACTIFS FINANCIERS

DÉTAIL DES DÉPRÉCIATIONS D'ACTIFS FINANCIERS

(En M EUR)	Stock au 31.12.2016	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2017
Établissements de crédit	35	7	(3)	4	-	-	39
Crédits à la clientèle	12 535	2 658	(2 151)	507	(1 723)	(73)	11 246
Créances de location-financement et assimilées	746	262	(233)	29	(60)	18	733
Groupes d'actifs homogènes	1 534	260	(338)	(78)		(21)	1 435
Actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾⁽²⁾	1 343	92	(206)	(114)	-	64	1 293
Autres ⁽¹⁾	764	(83)	(63)	(146)	(40)	(6)	572
Total	16 957	3 196	(2 994)	202	(1 823)	(18)	15 318

(1) Dont 25 millions d'euros de dotations nettes relatives au risque de contrepartie.

(2) Dont dotations aux dépréciations sur instruments de capitaux propres détenus hors activité assurance pour 24 millions d'euros et qui se décomposent comme suit :

- 2 millions d'euros : Perte de valeur sur titres non dépréciés au 31 décembre 2016;

- 22 millions d'euros : Perte de valeur complémentaire sur les titres déjà dépréciés au 31 décembre 2016.

2. PROVISIONS

DÉTAIL DES PROVISIONS

(En M EUR)	Stock au 31.12.2016	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2017
Provisions sur engagements hors-bilan avec les établissements de crédit	6	3	(3)	-	-	-	6
Provisions sur engagements hors-bilan avec la clientèle	442	284	(198)	86	-	(18)	510
Provisions pour litiges	2 232	655	(120)	535	(752)	(68)	1 947
Autres provisions ⁽¹⁾	909	397	(458)	(61)	63	(46)	865
Provisions sur instruments financiers et litiges	3 589	1 339	(779)	560	(689)	(132)	3 328

(1) Dont reprises nettes relatives aux provisions PEL/CEL pour - 1 million d'euros au 30 juin 2017.

PROVISIONS POUR LITIGES

Le Groupe procède chaque trimestre à un examen détaillé des litiges en cours présentant un risque significatif. La description de ces litiges est présentée dans la Note 9 « Information sur les risques et litiges ».

Pour tenir compte de l'évolution d'un ensemble de risques juridiques liés à des litiges de droit public pour lesquels des enquêtes et procédures sont en cours avec des autorités américaines (telle l'*Office of Foreign Assets Control*) et européennes, ainsi qu'au litige relatif au précompte, le Groupe a comptabilisé une provision à son passif, figurant parmi les *Provisions pour litiges* ; cette provision, d'un montant de 2 050 millions d'euros au 31 décembre 2016, s'établit à 1 889 millions d'euros au 30 juin 2017, après, notamment, une utilisation partielle suite à l'accord transactionnel avec la *Libyan Investment Authority* et, par ailleurs, une dotation complémentaire pour refléter l'évolution des risques sur certains dossiers.

3. COÛT DU RISQUE

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
Risque de contrepartie			
Dotations nettes pour dépréciation	(573)	(1 629)	(950)
Pertes non couvertes	(74)	(299)	(96)
<i>sur créances irrécouvrables</i>	(57)	(255)	(74)
<i>sur autres risques</i>	(17)	(44)	(22)
Récupérations	183	164	66
<i>sur créances irrécouvrables</i>	169	161	66
<i>sur autres risques</i>	14	3	-
Autres risques			
Dotations nettes aux autres provisions	96	(327)	(208)
Total	(368)	(2 091)	(1 188)

NOTE 3.9 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

1. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2017	
	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts et créances sur les établissements de crédit	59 110	59 772
Prêts et créances sur la clientèle	418 162	422 993
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3 694	3 893
Total actifs financiers valorisés au coût amorti au bilan	480 966	486 658

<i>(En M EUR)</i>	31.12.2016	
	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts et créances sur les établissements de crédit	59 502	60 777
Prêts et créances sur la clientèle	426 501	431 366
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	3 912	4 114
Total actifs financiers valorisés au coût amorti au bilan	489 915	496 257

2. PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2017	
	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes envers les établissements de crédit	82 907	82 398
Dettes envers la clientèle	406 189	406 923
Dettes représentées par un titre	105 292	107 414
Dettes subordonnées	13 876	14 116
Total passifs financiers valorisés au coût amorti au bilan	608 264	610 851

<i>(En M EUR)</i>	31.12.2016	
	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes envers les établissements de crédit	82 584	82 907
Dettes envers la clientèle	421 002	421 326
Dettes représentées par un titre	102 202	103 630
Dettes subordonnées	14 103	14 711
Total passifs financiers valorisés au coût amorti au bilan	619 891	622 574

NOTE 4 - AUTRES ACTIVITÉS

NOTE 4.1 - PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2017			2016			1er semestre 2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec les établissements de crédit	67	(81)	(14)	128	(120)	8	67	(57)	10
Opérations avec la clientèle	1 489	-	1 489	2 661	-	2 661	1 294	-	1 294
Opérations sur instruments financiers	1 288	(1 164)	124	2 412	(2 139)	273	1 298	(1 128)	170
Opérations sur titres	321	(453)	(132)	601	(814)	(213)	315	(426)	(111)
Opérations sur marchés primaires	104	-	104	227	-	227	143	-	143
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	863	(711)	152	1 584	(1 325)	259	840	(702)	138
Engagements de financement et de garantie	374	(34)	340	745	(79)	666	372	(35)	337
Prestations de services	1 972	-	1 972	3 886	-	3 886	1 921	-	1 921
Autres	148	(606)	(458)	284	(1 079)	(795)	162	(544)	(382)
Total	5 338	(1 885)	3 453	10 116	(3 417)	6 699	5 114	(1 764)	3 350

NOTE 4.2 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

(En M EUR)	1er semestre 2017			2016			1er semestre 2016		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations de promotion immobilière	42	(2)	40	96	(3)	93	45	(2)	43
Activités de location immobilière	30	(40)	(10)	83	(59)	24	72	(33)	39
Activités de location mobilière	4 363	(3 086)	1 277	8 309	(5 770)	2 539	4 009	(2 761)	1 248
Autres activités ^{(1) (2)}	7 863	(9 242)	(1 379)	12 292	(12 959)	(667)	6 466	(6 731)	(265)
<i>Dont activités d'assurance</i>	6 629	(6 461)	168	11 685	(11 391)	294	6 163	(5 999)	164
Total	12 298	(12 370)	(72)	20 780	(18 791)	1 989	10 592	(9 527)	1 065

(1) Précédemment présentés parmi les Produits et charges des autres activités, les charges et produits afférents aux stocks physiques de matières premières détenus par le Groupe dans le cadre de ses activités de mainteneur de marché sur les instruments dérivés sur matières premières sont, depuis le 31 décembre 2016, présentés parmi les Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (cf. Note 3.1.3). Au 30 juin 2016, ces produits et charges s'élevaient respectivement à 10 376 millions d'euros et -10 335 millions d'euros.

(2) Au premier semestre 2017, les charges relatives aux autres activités incluent, pour 963 millions d'euros, la contrepartie de l'indemnité de 813,26 millions de livres sterling découlant de l'accord transactionnel conclu par Société Générale et la Libyan Investment Authority (cf. Note 9).

NOTE 4.3 - AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

1. AUTRES ACTIFS

(En M EUR)	30.06.2017	31.12.2016
Dépôts de garantie versés ⁽¹⁾	43 180	48 745
Comptes de règlement débiteurs sur opérations sur titres	9 636	8 353
Charges payées ou comptabilisées d'avance	916	775
Autres débiteurs divers ⁽²⁾	25 397	27 137
Total brut	79 129	85 010
Dépréciation	(246)	(254)
Total net	78 883	84 756

(1) Il s'agit principalement de dépôts de garantie versés sur instruments financiers, leur juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable nette, le cas échéant, des dépréciations pour risque de crédit avéré.

(2) Les débiteurs divers incluent notamment les montants de primes échelonnées restant à recevoir sur des instruments dérivés conditionnels évalués en juste valeur au bilan parmi les instruments financiers à la juste valeur par résultat ou les instruments dérivés de couverture, ainsi que les créances liées aux activités d'assurance.

2. AUTRES PASSIFS

(En M EUR)	30.06.2017	31.12.2016
Dépôts de garantie reçus ⁽¹⁾	45 316	50 378
Comptes de règlement créditeurs sur opérations sur titres	11 299	7 357
Autres opérations sur titres	1	2
Charges à payer sur engagements sociaux	2 204	2 560
Produits constatés d'avance	1 693	1 642
Autres créditeurs divers ⁽²⁾	32 152	32 273
Total	92 665	94 212

(1) Il s'agit principalement de dépôts de garantie reçus sur instruments financiers, leur juste valeur est présumée correspondre à leur valeur comptable.

(2) Les créditeurs divers incluent notamment les montants de primes échelonnées restant à payer sur des instruments dérivés conditionnels évalués en juste valeur au bilan parmi les instruments financiers à la juste valeur par résultat ou les instruments dérivés de couverture, ainsi que les dettes liées aux activités d'assurance.

NOTE 5 - CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

1. FRAIS DE PERSONNEL

(En M EUR)	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
Rémunérations du personnel	(3 411)	(6 812)	(3 371)
Charges sociales et fiscales	(796)	(1 567)	(794)
Charges de retraite nettes - régimes à cotisations définies	(341)	(705)	(334)
Charges de retraite nettes - régimes à prestations définies	(57)	(97)	(59)
Participation, intéressement, abondement et décote	(137)	(274)	(130)
Total	(4 742)	(9 455)	(4 688)
<i>Dont charges nettes au titre des plans d'avantages en actions</i>	<i>(71)</i>	<i>(189)</i>	<i>(65)</i>

2. DÉTAIL DES PROVISIONS SUR AVANTAGES DU PERSONNEL

(En M EUR)	Stock au 31.12.2016	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Ecart actuariels	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2017
Provisions sur avantages du personnel	1 850	137	(147)	(10)	-	(71)	7	1 776

3. DESCRIPTION DES PLANS 2017 D'AVANTAGES EN ACTIONS

PLAN 2017 D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ⁽¹⁾

Autorisation des actionnaires	18.05.2016
Décision du Conseil d'administration	15.03.2017
Nombre d'actions attribuées	901 477
Nombre d'actions restantes au 30.06.2017	899 149
Période d'acquisition des droits	15.03.2017 - 31.03.2020
Conditions de performance ⁽²⁾	oui
Juste valeur (% du cours du titre à l'attribution)	87,4%
Méthode de valorisation utilisée	Arbitrage

(1) Hors actions attribuées dans le cadre de la politique spécifique de fidélisation et de rémunération des catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence sur le profil de risque du Groupe et définie en conformité avec la Directive européenne CRD4 applicable depuis le 1er janvier 2014 (dite population régulée).

(2) Pour l'ensemble du Groupe, les conditions sont basées sur l'indicateur de performance suivant : le résultat net part du Groupe (RNPG) du groupe Société Générale.

PLAN 2017 D'ATTRIBUTION D' ACTIONS DE PERFORMANCE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ⁽¹⁾

Date d'Assemblée	18.05.2016	
Date du Conseil d'administration	15.03.2017	
Nombre total d'actions attribuées	895 282	
Périodes d'acquisition des droits		
<i>Sous-plan 1</i>	1 ^{ère} tranche	15.03.2017 – 29.03.2019
	2 ^{nde} tranche	15.03.2017 – 31.03.2020
<i>Sous-plan 2</i>	1 ^{ère} tranche	15.03.2017 – 31.03.2021
	2 ^{nde} tranche	15.03.2017 – 31.03.2023
<i>Sous-plan 3</i>	15.03.2017 – 31.03.2022	
Dates de fin de période de conservation		
<i>Sous-plan 1</i>	1 ^{ère} tranche	30.09.2019
	2 ^{nde} tranche	02.10.2020
<i>Sous-plan 2</i>	1 ^{ère} tranche	01.04.2022
	2 ^{nde} tranche	01.04.2024
<i>Sous-plan 3</i>	02.10.2022	
Conditions de performance ⁽²⁾	oui	
Juste Valeur (en EUR) ⁽³⁾		
<i>Sous-plan 1</i>	1 ^{ère} tranche	42,17
	2 ^{nde} tranche	40,33
<i>Sous-plan 2</i>	1 ^{ère} tranche	27,22
	2 ^{nde} tranche	26,34
<i>Sous-plan 3</i>	43,75	

(1) Au titre du plan annuel d'intéressement à long terme des collaborateurs et des attributions dans le cadre de la politique spécifique de fidélisation et de rémunération des populations régulées au sens de la réglementation bancaire (y compris mandataires sociaux et membres du comité exécutif).

(2) Pour l'ensemble du Groupe, les conditions sont basées sur l'indicateur de performance suivant : le résultat net part du Groupe (RNPG) du groupe Société Générale.

(3) La méthode de valorisation utilisée pour le calcul de la juste valeur est l'arbitrage.

NOTE 6 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

1. DÉTAIL DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
Charge fiscale courante	(676)	(1 313)	(725)
Charge fiscale différée	(15)	(656)	(286)
Total de la charge d'impôt	(691)	(1 969)	(1 011)

RÉCONCILIATION ENTRE LE TAUX D'IMPÔT NORMATIF DU GROUPE ET LE TAUX D'IMPÔT EFFECTIF

<i>(En M EUR)</i>	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
Résultat avant impôt, hors résultat des sociétés mises en équivalence et pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	2 737	6 178	3 556
Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises (incluant la contribution sociale de 3,3%)	34,43%	34,43%	34,43%
Différences permanentes	4,52%	7,15%	6,07%
Différentiel sur titres exonérés ou imposés à taux réduit	(3,31)%	(1,93)%	(5,22)%
Différentiel de taux d'imposition sur les profits taxés à l'étranger	(10,26)%	(6,83)%	(5,87)%
Effet des pertes de l'exercice non déductibles et de l'utilisation des reports déficitaires	(0,13)%	(0,96)%	(0,98)%
Taux effectif Groupe	25,25%	31,86%	28,43%

2. PROVISIONS FISCALES

<i>(En M EUR)</i>	Stock au 31.12.2016	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2017
Provisions fiscales	248	16	(25)	(9)	(1)	(19)	219

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES

NOTE 7.1 - ACTIONS PROPRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES ÉMIS

1. ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES PAR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A.

(En nombre d'actions)	30.06.2017	31.12.2016
Actions ordinaires	807 713 534	807 713 534
<i>Dont actions détenues en propre avec droits de vote⁽¹⁾</i>	6 865 176	8 251 751
<i>Dont actions détenues par le personnel</i>	51 985 135	55 769 100

(1) Ne comprend pas les actions Société Générale détenues à des fins de transaction ou dans le cadre du contrat de liquidité.

Au 30 juin 2017, le capital de Société Générale S.A. entièrement libéré s'élève à 1 009 641 917,5 euros et se compose de 807 713 534 actions d'une valeur nominale de 1,25 euro.

2. TITRES AUTODÉTENUS

Au 30 juin 2017, les 7 905 261 actions détenues par les sociétés du Groupe à des fins d'autocontrôle, de transaction ou de gestion active des fonds propres représentent 1% du capital de Société Générale S.A.

Le montant porté en déduction de l'actif net relatif à l'acquisition par le Groupe de ses propres instruments de capitaux propres, fermes ou dérivés, est de 305 millions d'euros, dont 34 millions d'euros au titre des activités de transaction.

L'ÉVOLUTION DE L'AUTOCONTRÔLE SUR 2017 S'ANALYSE COMME SUIT :

(En MEUR)	Contrat de liquidité	Activités de transaction	Autocontrôle et gestion active des fonds propres	Total
Cessions nettes d'achats	-	41	25	66
Plus-values nettes d'impôts sur actions propres et dérivés sur actions propres imputées sur les capitaux propres	-	-	(22)	(22)

3. INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES ÉMIS

Au 30 juin 2017, le montant des instruments de capitaux propres émis par le Groupe est de 9 029 millions d'euros. L'évolution au premier semestre 2017 s'explique par le remboursement de deux émissions super subordonnées en dollar américain du 5 avril 2007 pour un montant global de 651 millions d'euros.

NOTE 7.2 - RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES

1. RÉSULTAT PAR ACTION

(En M EUR)	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
Résultat net part du Groupe	1 805	3 874	2 385
Résultat net attribuable aux Titres subordonnés et super subordonnés	(254)	(465)	(224)
Frais d'émissions relatifs aux Titres subordonnés et super subordonnés		(7)	4
Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires	1 551	3 402	2 165
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ⁽¹⁾	800 355 055	798 767 869	798 386 732
Résultat par action ordinaire (en EUR)	1,94	4,26	2,71
Nombre moyen de titres ordinaires retenu au titre des éléments dilutifs ⁽²⁾	83	19 154	31 766
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net dilué par action	800 355 138	798 787 023	798 418 498
Résultat dilué par action ordinaire (en EUR)	1,94	4,26	2,71

(1) Hors actions d'autocontrôle.

(2) Le nombre d'actions retenu dans les éléments dilutifs est calculé selon la méthode du « rachat d'actions » et prend en compte les attributions d'actions gratuites et les plans d'options de souscription d'actions. Les plans d'options de souscription d'actions ont un effet dilutif dépendant du cours moyen de l'action Société Générale qui s'élève au 30 juin 2017 à 46,74 euros. Dans ce contexte, au 30 juin 2017, il n'existe pas de plan d'option de souscription d'actions, attribuées sans condition de performance, au titre des éléments dilutifs.

2. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Le montant de dividendes distribués au 1^{er} semestre 2017 par le Groupe s'élève à 2 389 millions d'euros et se décompose de la manière suivante :

(En M EUR)	1er semestre 2017			2016		
	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Actions ordinaires	(1 762)	(238)	(2 000)	(1 596)	(258)	(1 854)
<i>Dont payé en actions</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Dont payé en numéraire</i>	(1 762)	(238)	(2 000)	(1 596)	(258)	(1 854)
Autres instruments de capitaux propres	(356)	(33)	(389)	(693)	(33)	(726)
Total	(2 118)	(271)	(2 389)	(2 289)	(291)	(2 580)

NOTE 8 - AUTRES INFORMATIONS

NOTE 8.1 - INFORMATION SECTORIELLE

	Groupe Société Générale			Banque de détail en France			Hors Pôles ⁽¹⁾		
	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
<i>(En M EUR)</i>									
Produit net bancaire	11 673	25 298	13 159	4 108	8 403	4 184	(1 237)	14	467
Frais de gestion ⁽²⁾	(8 813)	(16 817)	(8 403)	(2 850)	(5 522)	(2 765)	(80)	(135)	3
Résultat brut d'exploitation	2 860	8 481	4 756	1 258	2 881	1 419	(1 317)	(121)	470
Coût du risque	(368)	(2 091)	(1 188)	(275)	(704)	(348)	101	(340)	(191)
Résultat d'exploitation	2 492	6 390	3 568	983	2 177	1 071	(1 216)	(461)	279
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	50	129	68	20	51	24	11	11	5
Gains nets sur autres actifs	245	(212)	(12)	6	(12)	(3)	207	(282)	(11)
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts	2 788	6 307	3 624	1 009	2 216	1 092	(998)	(732)	273
Impôts sur les bénéfices	(691)	(1 969)	(1 011)	(331)	(730)	(361)	317	(156)	(169)
Résultat net	2 097	4 338	2 613	678	1 486	731	(681)	(888)	104
Participations ne donnant pas le contrôle	292	464	228	-	-	-	75	158	88
Résultat net part du Groupe	1 805	3 874	2 385	678	1 486	731	(756)	(1 046)	16

(1) Les produits ou charges ne relevant pas directement de l'activité des pôles sont intégrés dans le résultat du Hors Pôles. Ainsi, le Produit Net Bancaire inclut les écarts de réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre (-199 millions d'euros au 30 juin 2017) et l'indemnité découlant de l'accord transactionnel conclu par Société Générale et la Libyan Investment Authority pour 963 millions d'euros.

Par ailleurs, les Gains nets sur autres actifs de l'exercice 2016 enregistrent une dépréciation de -235 millions d'euros sur les moins-values latentes des actifs non courants destinés à être cédés de la banque de détail en Croatie.

Le Produit Net Bancaire du premier semestre 2016 et de l'exercice 2016 inclut 725 millions d'euros de plus-value sur la cession des titres Visa Europe.

Banque de détail et Services Financiers Internationaux

	Banque de détail à l'International			Services Financiers Spécialisés aux Entreprises			Assurances			Total		
	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
<i>(En M EUR)</i>												
Produit net bancaire	2 595	5 012	2 472	908	1 677	803	484	883	441	3 987	7 572	3 716
Frais de gestion ⁽²⁾	(1 592)	(3 109)	(1 579)	(445)	(825)	(409)	(197)	(339)	(183)	(2 234)	(4 273)	(2 171)
Résultat brut d'exploitation	1 003	1 903	893	463	852	394	287	544	258	1 753	3 299	1 545
Coût du risque	(148)	(721)	(378)	(22)	(58)	(25)	-	-	-	(170)	(779)	(403)
Résultat d'exploitation	855	1 182	515	441	794	369	287	544	258	1 583	2 520	1 142
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	5	18	7	13	19	17	-	-	-	18	37	24
Gains nets sur autres actifs	33	58	13	-	-	-	-	-	-	33	58	13
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
Résultat avant impôts	894	1 258	535	454	813	386	287	544	258	1 635	2 615	1 179
Impôts sur les bénéfices	(215)	(293)	(122)	(119)	(230)	(108)	(97)	(174)	(82)	(431)	(697)	(312)
Résultat net	679	965	413	335	583	278	190	370	176	1 204	1 918	867
Participations ne donnant pas le contrôle	196	280	128	6	5	2	1	2	1	203	287	131
Résultat net part du Groupe	483	685	285	329	578	276	189	368	175	1 001	1 631	736

Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs

	Activités de Marché et Services aux Investisseurs		Financement et Conseil			Gestion d'Actifs et Banque Privée			Total			
	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
<i>(En M EUR)</i>												
Produit net bancaire	3 174	5 936	3 093	1 124	2 372	1 209	517	1 001	490	4 815	9 309	4 792
Frais de gestion ⁽²⁾	(2 394)	(4 390)	(2 230)	(798)	(1 539)	(779)	(457)	(958)	(461)	(3 649)	(6 887)	(3 470)
Résultat brut d'exploitation	780	1 546	863	326	833	430	60	43	29	1 166	2 422	1 322
Coût du risque	(39)	(4)	(8)	19	(247)	(236)	(4)	(17)	(2)	(24)	(268)	(246)
Résultat d'exploitation	741	1 542	855	345	586	194	56	26	27	1 142	2 154	1 076
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	4	2	(2)	(2)	-	1	28	13	1	30	15
Gains nets sur autres actifs	-	-	-	(1)	28	(12)	-	(4)	1	(1)	24	(11)
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts	743	1 546	857	342	612	182	57	50	41	1 142	2 208	1 080
Impôts sur les bénéfices	(201)	(327)	(154)	(29)	(53)	(8)	(16)	(6)	(7)	(246)	(386)	(169)
Résultat net	542	1 219	703	313	559	174	41	44	34	896	1 822	911
Participations ne donnant pas le contrôle	11	14	7	2	3	1	1	2	1	14	19	9
Résultat net part du Groupe	531	1 205	696	311	556	173	40	42	33	882	1 803	902

(2) Ces montants regroupent les Frais de personnel, les Autres frais administratifs et les Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

	Groupe Société Générale		Banque de détail en France		Hors Pôles ⁽⁴⁾	
	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016
<i>(En M EUR)</i>						
Actifs sectoriels	1 350 222	1 382 241	222 559	217 971	116 881	129 635
Passifs sectoriels ⁽³⁾	1 285 725	1 316 535	230 674	224 222	93 017	97 495

	Banque de détail et Services Financiers Internationaux							
	Banque de détail à l'International		Services Financiers Spécialisés aux entreprises		Assurances		Total	
	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016
<i>(En M EUR)</i>								
Actifs sectoriels	116 750	115 844	36 696	35 455	146 092	126 271	299 538	277 570
Passifs sectoriels ⁽³⁾	89 698	88 616	10 719	11 057	137 881	119 311	238 298	218 984

	Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs							
	Activités de Marché et Services aux Investisseurs		Financement et Conseil		Gestion d'Actifs et Banque Privée		Total	
	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2017	31.12.2016
<i>(En M EUR)</i>								
Actifs sectoriels	578 785	614 228	92 561	102 613	39 898	40 224	711 244	757 065
Passifs sectoriels ⁽³⁾	664 509	714 244	28 421	30 468	30 806	31 122	723 736	775 834

(3) Les passifs sectoriels correspondent aux dettes (total passif hors capitaux propres).

(4) Les actifs ou passifs ne relevant pas directement de l'activité des pôles sont intégrés dans le bilan du Hors Pôles. Ainsi, les écarts de réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre et les écarts de réévaluation des instruments dérivés de crédit couvrant les portefeuilles de prêts et créances sont rattachés au Hors Pôles.

NOTE 8.2 - AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS

(En M EUR)	1er semestre 2017	2016	1er semestre 2016
Loyers	(542)	(1 102)	(551)
Impôts et taxes	(755)	(802)	(649)
Informatiques et télécom (hors loyers)	(1 095)	(2 126)	(1 034)
Honoraires et recours externes (hors informatiques et télécom)	(657)	(1 294)	(613)
Autres*	(541)	(1 099)	(412)
Total	(3 590)	(6 423)	(3 259)

* La réduction par la Commission européenne de l'amende imposée à Société Générale en 2013 dans l'affaire Euribor a été enregistrée au 1er semestre 2016 et au 31 décembre 2016, en diminution des « Autres frais administratifs » (sur la ligne « Autres ») pour un montant de 218 millions d'euros.

CONTRIBUTION AUX MÉCANISMES DE RÉOLUTION BANCAIRE

Au 1^{er} semestre 2017, la contribution du Groupe au Fonds de Résolution Unique (FRU) a été effectuée :

- pour 85%, sous la forme d'une cotisation en espèces d'un montant de 303 millions d'euros (245 millions d'euros en 2016, dont 228 enregistrés au 1^{er} semestre 2016), non déductible fiscalement en France et comptabilisée dans le compte de résultat dans les *Autres frais administratifs* sur la ligne *Impôts et taxes* ;
- pour 15%, sous la forme d'un engagement de paiement irrévocable sécurisé par le versement d'un dépôt de garantie en espèces pour un montant de 63 millions d'euros (35 millions d'euros en 2016), comptabilisé à l'actif du bilan parmi les *Autres actifs*.

NOTE 8.3 - PROVISIONS

1. DÉTAIL DES PROVISIONS

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Provisions sur instruments financiers et litiges (cf. Note 3.8)	3 328	3 589
Provisions sur avantages du personnel (cf. Note 5.2)	1 776	1 850
Provisions fiscales (cf. Note 6)	219	248
Total	5 323	5 687

2. PROVISIONS TECHNIQUES DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2017	31.12.2016
Provisions techniques des contrats d'assurance-vie en unités de compte	28 122	22 449
Provisions techniques des autres contrats d'assurance-vie	89 151	79 705
Provisions techniques des contrats d'assurance non-vie	1 276	1 262
Participation aux bénéfices différée passive	10 232	9 361
Total	128 781	112 777
Part des réassureurs	(693)	(274)
Provisions techniques (y compris participation aux bénéfices différée) nettes de la part des réassureurs	128 088	112 503

NOTE 9 - INFORMATION SUR LES RISQUES ET LITIGES

Le Groupe procède chaque trimestre à un examen détaillé des litiges présentant un risque significatif. Ces litiges peuvent donner lieu à l'enregistrement de provisions s'il s'avère probable ou certain que leur règlement donnera lieu à une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Aucune information détaillée n'est fournie sur la constitution éventuelle de provisions individuelles ni sur le montant de ces dernières dans la mesure où une telle communication serait de nature à porter préjudice à la résolution des litiges concernés.

Par ailleurs, pour tenir compte de l'évolution d'un risque global de sortie de ressources afférent à certaines enquêtes et procédures en cours avec des autorités américaines (telle l'*Office of Foreign Assets Control*) et européennes, ainsi qu'au litige relatif au précompte, le Groupe a inscrit à son passif une provision pour litiges qui est présentée dans la Note 3.8 de ses états financiers consolidés.

- Entre 2003 et 2008, Société Générale avait des lignes de « *gold consignment* » avec le groupe turc Goldas. En février 2008, Société Générale a été alertée sur un risque de fraude et de détournement des stocks d'or détenus par Goldas. Ces soupçons ont été rapidement confirmés par la non-restitution et le non-paiement de l'or (466,4 millions d'euros). Société Générale a engagé des actions civiles contre ses assureurs et contre plusieurs entités du groupe Goldas. Goldas a de son côté introduit des actions judiciaires en Turquie et au Royaume-Uni contre Société Générale. Dans l'action intentée par Société Générale contre Goldas au Royaume-Uni, Goldas a sollicité son rejet sans examen au fond (*strike out*) et a formé à titre reconventionnel une demande de dommages-intérêts. Le 3 avril 2017, le tribunal anglais a fait droit aux deux demandes de Goldas et se prononcera après enquête sur le montant des dommages-intérêts qui seront le cas échéant dus à Goldas. Société Générale a demandé l'autorisation à la Cour d'appel d'interjeter appel de ce jugement. Société Générale et Goldas se sont accordés sur un sursis à statuer de l'enquête pour dommages-intérêts dans l'attente de la décision de la Cour d'appel sur la demande de faire appel de Société Générale et, le cas échéant, sur l'appel. Cet accord a été homologué par le tribunal anglais le 6 juin 2017. Le 16 février 2017, Société Générale a par ailleurs été déboutée par le Tribunal de Commerce de Paris de ses demandes contre ses assureurs. Société Générale a interjeté appel de ce jugement.
- Le 24 octobre 2012, la cour d'appel de Paris a confirmé la décision rendue le 5 octobre 2010 par le tribunal correctionnel de Paris déclarant J. Kerviel coupable d'abus de confiance, d'introduction frauduleuse de données dans un système informatique, de faux et d'usage de faux et le condamnant à cinq ans d'emprisonnement dont deux avec sursis ainsi qu'au versement de 4,9 milliards d'euros à titre de dommages-intérêts à Société Générale. Le 19 mars 2014, la Cour de cassation a confirmé la responsabilité pénale de J. Kerviel. L'arrêt de la Cour de cassation clôt ainsi ce dossier sur le plan pénal. Sur le plan civil, la Cour de cassation a décidé de modifier sa jurisprudence traditionnelle sur l'indemnisation de victimes d'atteintes aux biens et a renvoyé l'affaire devant la cour d'appel de Versailles pour qu'elle statue à nouveau sur le montant des dommages-intérêts. Le 23 septembre 2016, la cour d'appel de Versailles a rejeté la demande d'expertise de J. Kerviel et a confirmé ainsi le montant de la perte nette comptable de 4,9 milliards d'euros de la banque résultant des agissements frauduleux de J. Kerviel. Elle a également déclaré J. Kerviel partiellement responsable du préjudice causé à Société Générale et l'a condamné à payer à Société Générale 1 million d'euros. Société Générale et J. Kerviel n'ont pas formé de pourvoi en cassation. Société Générale considère que cette décision est sans effet sur sa situation fiscale. Toutefois, comme indiqué par le Ministre de l'Economie et des Finances, l'Administration fiscale a examiné les conséquences fiscales de cette perte comptable. La position de l'administration fait l'objet d'échanges qui se poursuivent et un litige reste possible sur ce sujet devant les juridictions compétentes.
- Au début des années 2000, la profession bancaire a adopté, en France, le principe du passage à la compensation électronique des chèques afin d'en rationaliser le traitement.

Pour accompagner cette réforme (connue sous le nom d'EIC pour « Échange d'Images Chèques ») qui a contribué à la sécurisation du traitement des paiements par chèque et à la lutte contre la fraude, les banques ont créé plusieurs commissions interbancaires (dont la CEIC qui a été abandonnée en 2007). Ces commissions ont été décidées sous l'égide des autorités de tutelle du secteur, les pouvoirs publics étant tenus informés.

Le 20 septembre 2010, après plusieurs années d'instruction, l'Autorité française de la concurrence a considéré que la mise en place et la fixation en commun du montant de la CEIC et de deux autres commissions pour services connexes étaient contraires au droit de la concurrence. Elle a condamné l'ensemble des banques ayant participé à la mise en place de ces commissions (Banque de France comprise) à un montant total d'environ 385 millions d'euros d'amendes. Société Générale a été sanctionnée à hauteur de 53,5 millions d'euros, Crédit du Nord, sa filiale, à hauteur de 7 millions d'euros.

Dans son arrêt du 23 février 2012, la cour d'appel, saisie par l'ensemble des banques concernées à l'exception de la Banque de France, conclut à l'absence d'infraction au droit de la concurrence, permettant aux banques d'obtenir le remboursement des amendes qu'elles avaient payées. Le 14 avril 2015, la Cour de cassation a cassé et annulé l'arrêt de la cour d'appel au motif que cette dernière n'avait pas examiné les arguments de deux intervenants volontaires. L'affaire a été renvoyée devant la cour d'appel de Paris, dont l'audience s'est tenue les 3 et 4 novembre 2016. La décision de la cour d'appel de renvoi est attendue le 28 septembre 2017.

- Société Générale et d'autres institutions financières ont reçu des demandes d'information notamment de la part du *US Department of Justice* et de la *US Commodities Futures Trading Commission* dans le cadre d'enquêtes portant, d'une part, sur des soumissions présentées à la *British Bankers Association* en vue de la détermination de certains taux LIBOR (*London Interbank Offered Rates*) ainsi que les soumissions présentées à la Fédération Bancaire Européenne en vue de la détermination du taux EURIBOR (*Euro Interbank Offered Rate*) et portant, d'autre part, sur des opérations de dérivés indexés sur différents taux BOR. Société Générale coopère avec ces autorités. Des réunions récentes ont eu lieu avec les autorités concernées.

Dans une procédure relative à USD LIBOR, Société Générale, ainsi que d'autres institutions financières, ont été assignés devant la *US District Court* de Manhattan dans cinq actions de groupe et plusieurs actions individuelles (hors groupe) en relation avec l'activité de fixation du taux USD LIBOR d'une part et, d'opérations de dérivés indexés sur ce taux d'autre part. Il leur est notamment reproché d'avoir enfreint le droit américain de la concurrence, le *Commodity Exchange Act américain* (« CEA ») et différentes lois étatiques. Le 5 mars 2015, Société Générale a été exclue volontairement d'une des actions de groupe. Le tribunal a rejeté les demandes formulées contre Société Générale dans le cadre de deux actions de groupe et de toutes les actions individuelles. En juin et juillet 2017, le tribunal a rendu une décision partielle définitive sur le rejet des demandes formulées contre Société Générale par les groupes de demandeurs et demandeurs individuels sur le fondement du droit de la concurrence. Ces demandeurs ont interjeté appel de la décision devant la Cour d'Appel Fédérale du *Second Circuit*. Les deux autres actions de groupe ont fait l'objet d'un sursis à statuer dans l'attente d'une décision dans la procédure d'appel. Le tribunal n'a pas encore statué sur le rejet des autres demandes formulées contre Société Générale.

Dans une procédure relative à JPY LIBOR, Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont également été assignées dans deux actions de groupe devant la *US District Court* de Manhattan en relation avec l'activité de fixation des taux Yen LIBOR et des échanges de produits dérivés indexés sur l'Euroyen. Le 10 mars 2017, le tribunal a rejeté l'action intentée par les acheteurs d'instruments dérivés de gré à gré Euroyen qui ont interjeté appel devant la Cour d'Appel Fédérale du *Second Circuit* le 3 avril 2017. Dans l'autre procédure initiée par des acheteurs ou vendeurs de produits dérivés indexés sur l'Euroyen sur le *Chicago Mercantile Exchange* (« CME »), le tribunal a rejeté ou débouté certaines des demandes formulées par les demandeurs (en matière du droit américain de la concurrence, du CEA, du *Racketeer Influenced Corrupt Organization Act* (« loi RICO »), entre autres) mais a permis à certaines demandes contre Société Générale fondées sur le CEA ainsi que les lois étatiques, de suivre leur cours. Le 16 mai 2016, Société Générale a déposé ses conclusions en réponse à l'assignation modifiée et la phase *discovery* est toujours en cours. Le délai pour que les demandeurs déposent une requête visant à la certification du groupe expire le 17 octobre 2018.

Dans une procédure relative à EURIBOR, Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont également été assignées dans une action de groupe devant la *US District Court* de Manhattan par des acheteurs d'instruments financiers de change à terme et de gré à gré liés à l'Euro, en relation avec l'activité de Société Générale de fixation des taux EURIBOR et d'échanges de produit dérivés indexés sur l'EURIBOR. Il lui est notamment reprochée d'avoir enfreint le droit américain de la concurrence, le CEA, la loi RICO et des lois étatiques. Le 21 février 2017, le tribunal a rejeté l'ensemble des demandes formées contre Société Générale (et les autres banques étrangères). Le 17 mars 2017, le tribunal a rejeté la requête des demandeurs visant à déposer une assignation modifiée afin de combler les carences dans leur argumentaire.

En Argentine, Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont été assignées dans le cadre d'une action intentée par une association de consommateurs pour le compte de consommateurs argentins qui détenaient des obligations du gouvernement ou d'autres instruments dont les intérêts à payer étaient liés au USD LIBOR. Il leur est reproché d'avoir enfreint les dispositions protectrices du droit de la consommation argentin lors de la fixation du taux USD LIBOR. Le 25 août 2016, la cour d'appel en Argentine a rendu une décision ordonnant la jonction des actions initiées à l'encontre des différentes institutions financières (y compris l'action initiée contre Société Générale) devant un seul juge. L'assignation dans ce dossier n'a pas encore été signifiée à Société Générale.

- Le 7 mars 2014, la *Libyan Investment Authority* (« LIA ») avait assigné Société Générale devant les juridictions anglaises au titre des conditions dans lesquelles celle-ci avait souscrit certains investissements auprès du groupe Société Générale. La LIA soutenait que Société Générale et d'autres parties ayant participé à la conclusion des investissements s'étaient notamment rendus coupables de corruption. Le 3 mai 2017, Société Générale et la LIA ont conclu un accord transactionnel pour un montant de 813,26 millions de livre sterling, mettant un terme définitif au différend les opposant. Par ailleurs, le 8 avril 2014, le *Department of Justice* américain a adressé à Société Générale une demande de production de documents concernant des transactions avec diverses entités et individus libyens, dont la LIA. Le 4 octobre 2016, la SEC a adressé à Société Générale une demande ayant le même objet. Société Générale coopère avec les autorités américaines. Des réunions récentes ont eu lieu avec les autorités concernées.
- Société Générale, ainsi que d'autres institutions financières, ont été assignées dans le cadre d'une action de groupe dans laquelle il leur est reproché d'avoir enfreint le droit américain de la concurrence et le CEA s'agissant de son implication sur le marché de Londres de fixation du prix de l'or. L'action a été initiée pour le compte de personnes ou entités ayant vendu de l'or physique, ayant vendu des contrats de futures indexés sur l'or sur le CME, vendu des ETF sur l'or, vendu des options d'achat d'or négociées sur le CME, acheté des options de vente d'or négociées sur le CME, vendu de l'or de gré à gré ou des contrats à terme ou des options d'achat d'or, ou acheté de gré à gré des options de vente d'or. L'action est pendante devant la *US District Court de Manhattan*. Des actions sollicitant le rejet de ces demandes ont été rejetées par décision du 4 octobre 2016 et la *discovery* a commencé. Société Générale ainsi que certaines filiales et d'autres institutions financières ont également été assignées dans le cadre d'une action de groupe au Canada (*Ontario Superior Court* à Toronto et la Cour Supérieure à Québec) pour des demandes similaires.
- *SG Americas Securities LLC* (« SGAS ») ainsi que d'autres institutions financières ont été assignées dans le cadre de plusieurs actions de groupe dans lesquelles il leur est reproché d'avoir enfreint le droit américain de la concurrence et le CEA s'agissant de son activité de *US Primary Dealer*, achetant et vendant des titres du Trésor des États-Unis. Les affaires ont été jointes devant la *US District Court* de Manhattan. Le délai de réponse impartit à SGAS n'a pas encore été fixé.
- Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont été assignées dans le cadre d'une action de groupe dans laquelle il leur est reproché d'avoir enfreint le droit américain de la concurrence et le CEA relativement à des opérations de change au comptant et de commerce de dérivés. L'action a été initiée par des personnes ou entités ayant conclu certaines transactions de gré à gré et échangé des instruments de change. L'affaire est pendante devant la *US District Court* de Manhattan. Les demandes de rejet de l'action ont été refusées et la *discovery* est en cours. Des actions de groupe indépendantes ont également été initiées pour le compte d'acheteurs indirects. Les demandes de rejet de ces actions devraient être déposées le 4 août 2017.
- Société Générale et certaines filiales ainsi que d'autres institutions financières ont également été assignées dans le cadre de deux actions de groupe au Canada (devant la *Ontario Superior Court* à Toronto et la *Quebec Superior Court* dans la ville de Québec) pour des demandes similaires. Les défendeurs Société Générale ont trouvé un accord transactionnel pour un montant de 1,8 millions de dollars canadiens qui doit encore être approuvé par le Tribunal. Les audiences d'homologation sont prévues le 18 septembre 2017 à Ontario et le 22 septembre 2017 à Québec.
- Dans le prolongement d'une mission de contrôle qui s'est déroulée du 8 septembre au 1^{er} décembre 2015 au sein du groupe Société Générale et ayant pour objet l'analyse des pratiques en matière de déclarations de soupçons au sein du groupe, l'ACPR a notifié l'ouverture d'une procédure disciplinaire à son encontre par courrier du 26 juillet 2016. Par décision du 19 juillet 2017, la Commission des sanctions de l'ACPR a prononcé à l'encontre de Société Générale un blâme ainsi qu'une sanction pécuniaire d'un montant de 5 millions d'euros.